

LE CULTIVATEUR

L. J. TARTE & FRÈRE, Propriétaires

J. ISRAËL TARTE, M.P., Rédacteur en chef.

ADMINISTRATION : 1586 Rue Notre-Dame

M. LAURIER A ONTARIO

Il est acclamé partout

Il nous fait plaisir de constater que les appels enragés de la presse tory contre M. Laurier, à cause de son origine et de ses croyances religieuses, n'ont pas produit l'effet que leurs auteurs en attendaient. Il est acclamé partout avec un enthousiasme auquel prennent part un grand nombre de ses adversaires. Il parle devant des foules immenses, la population se porte partout sur son passage et lui témoigne son estime et son admiration.

Il est évidemment l'homme de l'heure présente.

Le pays veut des réformes. Pour les obtenir, il comprend qu'il lui faut mettre à la tête ceux qui veulent sincèrement des réformes.

Les ministres et leur organisation sont entre les mains des monopoleurs.

La campagne de M. Laurier durera encore dix à douze jours, à Ontario.

LES MINISTRES

MONTREAL, STE-ROSE ET L'EPIPHANIE

Le grand Oulmet se fâche

Déjà finie la campagne des ministres dans la Province Québec! Pas de chance, voyez-vous.

A Rimouski, le fiasco a été tel que sir Adolphe qui devait aller à Matane, a viré et est monté grand train à Ottawa.

L'assemblée du Drill Shed, à Montréal, n'est pas une réunion importante. Il y a eu quelques milliers de personnes, mais l'enthousiasme n'était point de la partie. Sir John Thompson est froid comme un glaçon, et parmi ses collègues, il n'est pas un homme qui a de la sympathie pour l'opposition.

Embarras pour les ministres est qu'ils n'ont rien à dire. Ils ont peur des spectateurs, peur des cultivateurs, peur des protestants, peur des catholiques. Ils voudraient, en n'ayant point de politique, plaire à tout le monde et à la plume à personne.

M. Oulmet avait juré de faire une grosse affaire à Ste-Rose. Tout son état-major s'y était mis, toute la brigade du parti. Sir John Thompson s'y était jeté? Et quel résultat? Il avait fait quatre cents personnes de moins de Laval, Deux Montagnes et Terrebonne? Un conseil spécial avait été placé à la disposition de quiconque voulait faire le voyage, on donnait des billets gratuits, etc. Environ six cents "cavaliers" de la ville, et quatre cents de la campagne.

Pourtant, les fidèles n'ont rien à se reprocher: deux bandes de musique, décorations, drapeaux, maison ouverte, etc., tout le tremblement.

Sir John Thompson a parlé en anglais: il faut bien, puisqu'il ne peut faire deux phrases en français.

Laurier—ce français de Laurier, comme l'appellent dédaigneusement les torys d'Ontario—parle aux anglais dans leur langue et français à ses compatriotes!

M. Angers, M. Curran et M. Oulmet ont aussi fait des "speeches". M. Oulmet a dit en gros français des grosses phrases à M. Tarte. Il a traité de traître, de gamin, de vendu, etc. Un homme qui n'a pas trop d'esprit d'homme, devient ridicule quand il perd la boule et se met en colère.

Nos lecteurs verront les réponses que lui sert M. Tarte dans les colonnes du CULTIVATEUR.

Nous avons peu de chose à dire du voyage des ministres à l'Assemblée. Les torys du collège et les petites filles du couvent ont lu à Sir John Thompson des adresses en sa qualité de chef du gouvernement.

Pas n'est besoin de dire que c'est pure affaire de courtoisie, car les trois quarts des élèves du collège de l'Assemblée sont fils de parents qui n'approuvent point la politique de Sir John Thompson, et les jolies demoiselles confiantes aux bonnes sœurs de la Congrégation sont tout à fait d'accord avec la réforme du tarif ou même à la question des écoles de Manitoba.

À part la visite au collège et au couvent, où tout s'est très correctement passé, nous dit-on, le voyage des ministres a été ennuyeux comme la pluie.

Pas de monde—cinquante personnes au plus!

M. Jeannotte a joué de la vie, ce jour-là. Quand les orateurs disaient de lui, par complaisance, du bien qu'ils ne pensaient pas, il applaudissait avec un entrain superbe. Savez-vous que cegaron lui a dit, en fin de compte?

Il n'a point expliqué clairement comment il se fait qu'il a voté avec le gouvernement sur la question des écoles—une question vitale—et qu'il marche aujourd'hui la main dans la main avec les ministres qui, d'après lui, ont tenu une si déplorable conduite en cette affaire.

Il est entendu n'est-ce pas, que l'Assemblée n'élira plus M. Jeannotte.

Courtes répliques à M. Adolphe Oulmet, sieur de Calgary.

1^{ère}

Colonel, Vous vous fâchez. Mais pourquoi donc? Du sang-froid, je vous prie: nous ne sommes point à la guerre! Et s'il me convient de vous appeler colonel, c'est de ma part pure politesse, car je sais que vous n'êtes plus l'ornement de nos armées. Vous vous reposez sur les lauriers conquis par le bataillon qui vous avait choisis comme son chef, au champ d'honneur—où votre faible constitution ne vous permit point de faire briller vos épaulettes.

Au moment de se jeter dans la bataille, Henri IV dit un jour à ses soldats: "Saluez mon panache blanc, vous le trouverez dans le chemin de la gloire." Les braves enfants du 66^e, qui avaient risqué leur vie dans les marécages du Nord-Ouest, revirent le vôtre, au retour de leur campagne vaillante, dans les rues de Montréal.

Il n'avait point reçu le baptême sacré de la mitraille.

Vous aviez, il est vrai, remporté des blessures.

Pas à la tête!

Pas à la poitrine!

Ailleurs, colonel, ailleurs, n'est-ce pas?

Vous savez où??

Vous ne les montrerez jamais à vos enfants!

Vous les aviez attrapées avant de partir. Il paraît que la peur fait pousser ça!

Ecoutez-moi, sieur de Calgary. Vous avez osé dire que je rougis du nom de mon père, que je ne le porte plus. Qui vous a raconté cette sottise? C'est moi qui me nomme Tarte aujourd'hui!

Il n'y a point de tache au modeste blason de mes ancêtres. Je puis entrer, le front haut devant ceux qui les ont connus et qui m'ont vu naître et grandir, au cimetière où ils dorment leur sommeil dernier. Il ne fut jamais un déshonneur parmi eux!

N'avez-vous point songé à aller cacher loin de votre pays votre nom flétri par le déshonneur de votre fuite?

Je l'ai vu dire.

Je regrette de vous attacher aujourd'hui au gibet de l'histoire. J'aurais contribué, avec beaucoup d'autres, à cacher d'un voile vos défaillances.

Vous êtes de ma race!

Mais, par vos attaques calomnieuses, vous m'avez forcé à déchirer votre masque.

Il y a quelques semaines, vous réunîtes "des hommes importants de votre parti, et là vous dites l'impudence de m'appliquer les ignominieuses épithètes "d'être sans scrupule."

Je ne vous avais point provoqué. Vous me vouiez au mépris de mes concitoyens.

Vous teniez ce langage, vous! Aujourd'hui, je n'aurais fait jusqu'à ce que rendre des services dévoués et nombreux.

Si vous avez les jambes longues, vous n'avez point de bataille à livrer. Pour vous et rendre plus encore à l'abri d'un coup de main, vous avez installé au pénitencier votre frère qui est en même temps le chef de votre organisation—payé à même l'argent public.

Représentant du Procureur-Général à quatre mille piastres!

Président de la chambre à quatre mille piastres aussi, à part l'indemnité sessionnelle.

Ministre à sept mille piastres, plus encore le salaire de député et les agissements de la compagnie des entrepreneurs!

Oh! pardieu, cela est très bien, vous ne vous êtes jamais inquiété des biens de ce monde.

Si je ne me trompe, vous revenez annuellement dans les vingt-cinq mille dollars: douze mille gagnées par d'autres qui vous ont fait l'amabilité de vivre avant vous, et la balance encaissée, pour les trois quarts au moins, du trésor public.

Et vous avez l'impudence de parler à mon sujet, d'amour de l'argent, d'appétits sordides, de vénalité.

Savez-vous que vous êtes aussi lâche dans la discussion que sous l'uniforme? Frappez-moi donc comme un homme, et n'insultez pas à ma ruine financière.

Je n'avais qu'à le vouloir pour devenir à courte échéance, votre collègue. C'était votre désir. J'avais l'offre de votre concours et celui d'autres que vous connaissez, qui ne sont pas loin de vous, et qui, plus loyaux, ont respecté alors et respectent aujourd'hui les motifs qui m'ont engagé à me séparer du parti qui a eu longtemps mon allégeance.

Rappelez-vous de ce qui se passa entre nous—pas entre vous et moi seulement—à la mort de Sir John A. MacDonald—et qui n'était que la continuation de projets revêtus de votre approbation pressentie.

Que dis-je? Mais! Au cours de la session dernière, vous m'avez exprimé votre chagrin de ne voir sorti de vos rangs, vous m'avez demandé si une entente n'était point possible. Je vous ai



SIR A. T. GALT

MORT DE SIR A. T. GALT

Sa carrière dans la politique et le commerce

Sir A. T. Galt est décédé mardi matin à trois heures et demie, à sa résidence No. 290 rue de la Montagne.

Sir Alexandre Tiloch Galt était le fils de M. John Galt, de Irvine, Ecosse, connu à Londres, dans la première partie du siècle, comme voyageur, romancier, poète et ami de Byron. Il jouissait aussi d'une excellente réputation dans les affaires, ce qui le fit choisir comme gérant de la Terres du Canada, propriétaire de vastes terrains dans l'Ouest.

La ville de Guelph a été construite par lui sur l'un de ces emplacements en 1827. Il mourut en 1839, laissant trois fils, John, régulateur dans le comté de Huron pendant plusieurs années; Thomas, devenu ingénieur en chef de la Haut Cour d'Ontario, puis Chevalier, et Alexander, né à Chelsea, Londres, le 6 sept. 1817. Sir Alexander, à l'âge de 16 ans, vint en Canada comme employé de la "British American Land Co." En 1844, il était commissaire en chef et a rendu de grands services à cette compagnie. En 1849, il était élu député de Sherbrooke au parlement de la province du Canada. Il combattit le ministère Baldwin-Lafontaine et vota contre le bill d'indem-

nité de l'insurrection approuvé par lord Elgin, ce qui aurait donné lieu à l'émeute de Montréal et à l'incendie des édifices du parlement.

En 1853, M. Galt a été élu député de la ville de Sherbrooke et a conservé son siège jusqu'à la confédération, alors qu'il a encore été élu par acclamation. Il a été le premier ministre des finances du Dominion.

En 1858, après la chute du ministère Brown-Dorion, le gouverneur-général le chargea de former un ministère, mais il refusa cet honneur, d'autant plus qu'il ne jouissait pas d'une grande popularité parmi les Canadiens-français. Il accepta cependant le portefeuille des finances, dans le ministère Cartier-Macdonald.

En mai 1862, après la chute du gouvernement sur le bill de la milice, M. Galt resta dans l'opposition jusqu'à ce qu'il acceptât son ancien portefeuille dans le ministère Taché-Macdonald en mars 1864. Dans le mois de juin de la même année, le gouvernement fut renversé sur une motion de censure, proposée par Sir Antoine Dorion, au sujet de l'avance de \$100,000 pour le rachat de détentures de Montréal, dont le Grand-Tronc était responsable. Le ministère Taché-Macdonald avait alors été battu par deux voix de majorité. La coalition et la confédération vinrent ensuite.

M. Galt avait accompagné sir Geo. E. Cartier et l'hon. John Rose, à Londres, pour obtenir la confédération. Il était l'un des délégués à la conférence de 1864 à Charlottetown, à celle de Québec, puis à celle de Londres 1867, lorsque l'Acte de l'Amérique du Nord a été préparé.

Peu après la Confédération, il a donné sa démission pour des raisons personnelles et en 1872, il cessa, après vingt-trois ans, de représenter la division de Sherbrooke.

Sa carrière politique ne s'est cependant pas terminée là. En 1877, il faisait partie de la commission des pêcheries, réunie à Halifax, au sujet du traité de Washington. En 1879, il ouvrit des négociations pour obtenir des traités de commerce avec la France et l'Espagne. De 1880 à 1883, il a accepté le poste de haut-commissaire canadien à Londres.

Depuis quelques années, sir Alexandre Galt a pris un grand intérêt dans les chemins de fer et les mines de charbon du Nord-Ouest. Il s'est beaucoup occupé aussi du Canada Atlantique et du Grand Tronc.

En 1869, sir Alexandre Galt a été élevé à l'honneur de l'Ordre de la Chevalerie, recevant le titre de Grand-Croix de cet ordre.

Sir Alexandre, d'abord épousé Elbott, fille de M. John Torrance, de Montréal, puis en secondes noces, il épousa Annie, sœur de sa première femme.

répondit: "Non, et les conservateurs français seront bientôt forcés de suivre la voie que j'ai prise: les torys d'Ontario tourneront de plus en plus en plus au tanaïisme et à l'indolence."

Vous savez quels efforts furent tentés pour me faire renoncer à l'enquête dans les ténébreuses opérations du McGreevism. Nous marchions alors la main dans la main. Vous avez été mon allié dans cette lutte d'où je suis sorti victorieux, mais meurtri, dévalisé, dépouillé jusqu'au dernier sou d'une modeste fortune que j'avais laborieusement gagnée.

Vous agissez comme un vilain quand, au fait de ma situation, vous cherchez à me faire passer, auprès de ceux qui ne me connaissent point, pour une âme avilie par la tentation des trente deniers de Judas. Mon silence eût été pour sir Hector et ses complices, bon marché à cent mille piastres. Ils volaient à millions l'argent du pays. J'ai marché droit mon chemin, et sans éveiller les morts que j'ai aimés, il m'est permis de rappeler ce que sir John A. MacDonald me disait aux premiers jours de la session de 1891: "Tarte, you kept your word like a man."

L'on avait chuchoté à sir John: "Bah! N'avez point d'inquiétude, nous arrêtons Tarte!" Et lui lui avait répondu: "Je vais vous prouver que tous les Canadiens-français ne sont point à vendre."

Dans ma famille, au reste, où l'on voyait la ruine s'avancer, personne n'a songé à fléchir. Et aujourd'hui personne ne se plaint.

J'aime mieux ma pauvreté que vos rentes!

J'ai conservé le respect et l'estime de moi-même.

Le souvenir de votre lâcheté vous hante et vous suit partout.

J. ISRAËL TARTE.

2^{ème}

Colonel,

Vous préciserez, ou je vais vous traiter de diffamateur avec une ténacité qui ne se ralentira pas de sitôt. Vous dites

faire à l'honneur jusqu'au point de souiller par la délation cette noble et sainte chose qui s'appelle l'amitié.

J'ai plein les mains de lettres de Sir John, de M. Chapleau, de M. Angers, de Sir Adolphe Caron, de M. Tailion, de beaucoup d'autres.

M'en suis-je servi, même pour me protéger?

En ai-je une seule à un seul de mes alliés actuels?

Mais, vous êtes un couard, et le mensonge, l'arme par excellence des lâches, est la seule qui vous reste et vous convienne.

Je la broierai dans vos mains. Car elle est moins forte que la vérité.

J. ISRAËL TARTE.

RENDEZ JUSTICE

M. Tailion est Premier Ministre de la Province de Québec, dont les affaires sont en telle posture qu'elles requièrent toute son attention. Il périrait de ce temps-ci en la compagnie des membres du Cabinet de la Puissance et fait de la politique fédérale. L'avis général est qu'il pourrait employer son temps à besogne plus profitable à ses administrés. Par exemple, que ne surveille-t-il d'avantage les travaux du palais de justice de Montréal? Sa belle indignation à l'endroit des députés aux Communes, qu'il n'a point mission de diriger, pourrait trouver à s'exercer dans le champ de la politique provinciale. Médecin, guéris-toi toi-même, dirons-nous au Premier-Ministre. Que connaît-il en matière de choses fédérales? Il n'a pas suivi de toute son existence une seule session du parlement. Et son passage aux affaires à Québec est bien de nature à prouver qu'il n'a point fait provision extraordinaire de sagesse et d'expérience. Sa politique s'est jusqu'ici résumé à accroître les impôts et les charges publiques.

Il n'a point appliqué dans la conduite de nos affaires les règles et les principes qui doivent guider un gouvernement respectable. Il a donné à des créatures et à des favoris des postes importants sans soumission, faisant ainsi volontairement et sciemment perdre au trésor des sommes d'argent considérables. En d'autres termes, le gouvernement dont il est le chef a payé des dettes politiques avec l'or des contribuables.

Ce n'est point en levant vers le ciel des regards ascendants et en gémissant sur l'impunité du prochain, que M. Tailion remboursera aux contribuables l'argent qu'il leur prend pour faire le bonheur des imprimeries qui proclament ses vertus et la pureté de ceux qui l'entourent.

Il a parlé, à l'Épiphanie, de prétendues injustices dont je me sens rendu coupable à l'égard de Mgr Taché. Il a tout simplement voulu faire sa cour au clergé.

Mes divergences avec l'archevêque de St-Basile sont d'une nature bien publique: elles n'ont aucun caractère personnel. Il s'agit d'un fait—grave si jamais il en fut.

J'ai affirmé qu'en 1891 ce prêtre eut avec M. Chapleau, alors membre du cabinet de la Puissance, des entrevues à la suite desquelles il n'y eut point publication d'une lettre pastorale, sur la question des écoles, dont le Père Gendreau avait annoncé l'existence dans l'une des églises de la capitale.

Je croyais que M. Chapleau, étant ministre; que les entrevues ayant lieu en période électorale; que la date pour le désastre des lois spoliatrices du Manitoba étant à la veille d'expirer—Mgr Taché avait cru devoir exiger des promesses revêtues d'un caractère officiel.

Ce prêtre nous a donné, sur ce point de diplomatie, des renseignements qui, autant qu'il est concerné lui-même, établissent qu'il entend ne pas se prévaloir des négociations de 1891.

L'interprétation de Sa Grandeur, qui en matière aussi essentiellement humaine qu'un entretien avec un ministre de la Couronne, ne saurait prétendre à l'indéfectibilité, ne me semble point convaincante. Assurément, elle n'est pas propre à donner de la force à la minorité dans ses revendications, car elle aide au gouvernement à soutenir qu'il n'est point lié par des promesses.

Je persiste donc à dire à Sir John Thompson et à ses collègues, au parlement, au pays: "Rendez justice à mes concitoyens, à mes compatriotes, vous y êtes tenus en honneur, en justice, et vous l'avez promis."

Mgr l'archevêque de St-Basile ne saurait trouver mauvaise ma persévérance, et mon interprétation ne diffère point, en fin de compte, de celle qu'il donnait lui-même dans sa lettre du 20 août.

"Sir John Thompson s'est engagé officiellement et publiquement, d'autres l'ont fait priverment mais solennellement."

Je ne désire point exagérer la portée de ces paroles.

Pourquoi permettrai-je qu'elles fussent amoindries? Elles ont du domaine de l'histoire. Il y eut des engagements officiels, et des engagements solennels mais privés.

Eh bien! Je demande que ces engagements soient tenus.

Est-ce la manquer de respect à Mgr Taché?

C'est, par exemple, je le reconnais,

causer des soucis au gouvernement qui ne les veut point garder.

Je place au dessus, bien au-dessus d'incidents secondaires et des arguties d'une piètre polémique, la conservation de l'influence française et des libertés de mes compatriotes au Manitoba. Que l'on me donne tort à moi, si je le mérite. Mais que l'on fasse justice à la minorité.

Elle n'a plus l'usage de sa langue dans la législature, dans les documents publics, devant les tribunaux.

Elle n'a plus ses écoles françaises—à moins de les maintenir de ses ressources propres, après avoir payé l'impôt pour les écoles protestantes.

Que va-t-il advenir de cette population française?

Ne voyez-vous pas qu'elle est vouée à l'anéantissement, si nous ne lui venons en aide?

Ne voyez-vous pas en même temps que l'on ferme à l'élément français l'accès à cette vaste contrée, que cependant nous avons ouvert à la civilisation?

Le gouvernement d'Ottawa eût pu désavouer les lois infâmes que la législature du Manitoba a adoptées.

Il ne l'a point fait—parce que l'on a osé et concédé.

Il peut encore rendre justice. Il ne le fera que si nous le voulons.

J. ISRAËL TARTE.

LA RETRAITE DE SIR JOHN THOMPSON

Une dépêche de Londres, dont le contenu ne nous prend pas par surprise, dit que Sir John Thompson sera bientôt nommé juge de l'une des cours les plus élevées de l'Angleterre et membre du Conseil Privé de Sa Majesté. Son successeur à la tête du parti tory serait Sir Charles Hibbert Tupper, fils de Sir Charles et aujourd'hui ministre de la marine et des pêcheries.

Il est de notoriété, dans les cercles politiques, que Sir John Thompson se désintéresse, à diverses reprises, son désir de se retirer de la vie publique.

Il aurait refusé, dit-on, un siège à la chambre des lords, qu'il n'aurait pu transmettre à son fils aîné, enlevé au noviciat des Jésuites.

PAIE BAPTISTE!

Les grands jurés de Montréal ont, dans leur rapport au juge, déclaré que les travaux de réparation au palais de justice sont faits d'une manière extravagante.

Les grands jurés n'ont dit là rien de neuf. Pendant que les ministres de Québec font de la politique fédérale, ils négligent les affaires qui sont de leur ressort.

C'est Baptiste qui paie!

NOTES POLITIQUES

M. Dalton McCarthy est arrivé d'Europe dimanche par le "Sardinian". Il a pris le convoi de Québec pour Toronto à 1.10. A un reporter de journal, il a dit que peut-être il fera cet automne le tour des provinces maritimes. Il est résolu à livrer bataille à Cardwell, s'il le gouvernement ouvre le comté par la nomination de M. R. S. White à la charge de collecteur des douanes, après laquelle il soupire. M. McCarthy a ridiculisé l'idée d'une alliance entre M. Laurier et lui. Au fait, ce canard a été lancé par la presse tory qui savait qu'elle mentait.

Nous avons un drôle de gouvernement. Il n'ose plus bouger. Sir Leonard Tilley a dépassé de deux ans son terme d'office de lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick. On ne lui donne point de successeur, et on ne le nomme point pour une seconde période. On ne fait rien, c'est-à-dire que l'on viole la loi et la constitution qui disent que les lieutenants-gouverneurs sont nommés pour cinq ans. Les ministres, qui semblent forts à cause du nombre des députés conservateurs qu'il y a en parlement, sont en vérité d'une extrême faiblesse, car ils ne commandent point la confiance de leurs partisans.

Quand feront-ils la nomination du collecteur des douanes à Montréal? Cette charge est d'une haute importance, et c'est un scandale de voir le gouvernement ne la point remplir, parce qu'il a peur de faire des mécontents dans les rangs de ses amis.

On parle de M. Rain, député de Soulanges, comme successeur de M. King à l'inspection du bureau de poste.

M. Rain a fait des luttres nombreuses et il a droit à la reconnaissance de son parti.

Débuts heureux de la ligne Franco-Canadienne.

L'"Olibia" est sorti du port de Montréal à 11 heures mardi matin. Ce premier vaisseau de la ligne Franco-Canadienne retourne en Europe avec un cargaison complète principalement de céréales, de foin et d'amiant.

On craignait que le fret fourni à la nouvelle ligne par le port de Montréal, ne fut pas trop fort. Les directeurs de la compagnie sont heureux du succès qu'ils ont obtenu jusqu'ici. L'"Olibia" se rend à Rouen; mais il doit toucher aux îles Miquelon et à La-Rochelle.

LE LIGNEMENT MINARD GUERIT LA GRIPPE.

REVUE ETRANGERE

LE RECENSEMENT DE L'INDE

Le dernier recensement de la population de l'Inde et des pays voisins, soumis à la domination britannique, commencé au mois de février de l'année dernière, vient d'être achevé. Il résulte des chiffres connus dans le rapport général sur les opérations du recensement que la population de l'Inde s'est accrue de 34 millions d'habitants depuis 1881, date du dernier recensement.

Voici quelques chiffres intéressants relevés dans ce rapport : Population totale, 287,400,000 disséminée sur une superficie de 1 million 1/2 de milles carrés. Cette population se divise : en 211 millions de brahmanistes, y compris les différentes sectes dérivées du brahmanisme ; en 7 millions de bouddhistes ; en 9 millions de païens ou adorateurs de la nature ; en 23 millions de chrétiens, et en 900,000 fidèles de Zoroastre ou adorateurs du feu religieux implantée dans l'Inde depuis Cyrus et Darius.

Comme on le voit, les adorateurs de Brahma sont de beaucoup plus nombreux que ceux des autres religions. Les mahométans ne viennent qu'en seconde ligne au point de vue numérique. Parmi la population féminine, qui est à 6,000 individus près, égale en nombre à la population mâle, on compte 23 millions de veuves, dont 13,000 au-dessous de quatre ans ; 64 au-dessous de neuf ans et le reste au-dessus de cet âge. Un très grand nombre de ces veuves sont donc, en réalité, des vierges. Toutes ne peuvent plus se remarier, bien que la législation introduite par les Anglais déclare légitime le mariage en secondes noces des veuves. Mais le préjugé est tellement enraciné parmi la population qu'aucune femme ne prend un second mari, comme prouve suffisamment le chiffre cité plus haut.

La moyenne de la longévité de la vie dans ces pays est de soixante ans. Dans le rapport de l'Instruction, les statistiques du recensement relevaient 247 millions d'illettrés, soit plus que les trois quarts de la population totale.

Les tableaux des maladies portent 62,000 aliénés ; 173,000 sourds-muets ; 366,000 aveugles et 110,000 lépreux. On sait qu'avant la domination anglaise les lépreux étaient enterrés vivants. Cette pratique a été sévèrement interdite par les autorités.

Le rapport du recensement estime à 118 les différentes langues ou dialectes parlés sur les territoires de l'Inde.

Dernier détail : les opérations du recensement ont coûté au trésor 250,000 livres sterling, soit 6,250,000 fr. Il a été employé 90,000,000 imprimés, pesant ensemble 290 tonnes de papier.

AU BRÉSIL

Un correspondant de Buenos-Ayres télégraphie ce qui suit : "Des nouvelles de Rio de Janeiro indiquent que la situation est très sérieuse. On croit que les vaisseaux insurgés ont réussi à s'emparer d'un point de la ville pour opérer un débarquement. Le président Peixoto a abandonné la capitale et s'est retiré à Santa Anna avec les troupes qui lui sont restées fidèles. Là, il attendra l'attaque des troupes insurgées qui seront débarquées par leurs vaisseaux. Le bombardement de la ville a été suspendu."

Les dégâts sont plus grands que les rapports du gouvernement l'annonçaient. Une intervention prompte de la part des vaisseaux de guerre étrangers dans la rade sera probablement nécessaire pour protéger les propriétés dans la ville. La révolution s'étend. On rapporte que les provinces de Bahia et de Pernambuco se sont déclarées en faveur des insurgés.

La garnison du fort Villegagnon et celles des autres, moins un, se sont jointes aux insurgés.

Des préparatifs ont été faits dans le port de Rio Grande pour résister à une attaque par une flotte ennemie. Les bouées ont été enlevées et des torpilles ont été placées sur la route suivie par les navires. On annonce que deux vaisseaux sont partis de La Plata chargés d'armes et de munition pour les insurgés. Le vaisseau du gouvernement, "Tiradentes", a reçu ordre d'aller à leur rencontre et de s'en emparer. Le ministre brésilien, lui, a exprimé l'opinion que la situation, à Rio, était très grave. D'après le ton des journaux brésiliens regus ici, on peut présumer que le gouvernement de Peixoto sera renversé d'ici à peu de temps.

A la Maison Blanche

Les dernières dépêches de Washington annoncent que la deuxième fille du président Cleveland, surnommée la fille de la Maison Blanche, recevra le nom d'Esther. Ce nom, dit-elle, a été choisi par le président et Mme Cleveland, qui n'y attachent d'ailleurs aucune signification. Ils l'ont simplement choisi, comme celui de leur simple aînée, Mlle Ruth, par suite de leur goût pour les noms bibliques. On fait remarquer cependant que, d'après les interprètes de la bible, le nom d'Esther signifie "étoile et bonne fortune". Mlle Esther Cleveland, puisque c'est ainsi qu'on l'appellera désormais, a été pesée ces jours-ci selon la mode américaine et son poids est de neuf livres et demie. Ajoutons, en terminant, que Mme Cleveland et sa deuxième fille continuent à être en excellente santé que possible.

La fièvre jaune à Brunswick

On vient d'apprendre officiellement que la fièvre jaune a fait sa réapparition à Brunswick (Georgie) et l'on critique très sévèrement les médecins de la ville pour avoir essayé de cacher le fait.

Un cordonnier, Charles Killian, tombé malade vendredi dernier est

mort mardi, et le médecin qui l'avait soigné a déclaré sur le certificat de décès qu'il avait succombé à une maladie de poitrine. Cependant le docteur Guiteras, le médecin du service fédéral de l'hôpital de la marine, ayant trouvé le cas suspect, a ouvert une enquête, et, après avoir fait l'autopsie du défunt, il a adressé la dépêche suivante au chirurgien général Wyman, à Washington : "L'autopsie a démontré que le cordonnier tombé malade vendredi dernier est mort de la fièvre jaune. Il habitait au-dessus de sa boutique située au centre du quartier commerçant. Nous allons faire évacuer et désinfecter les maisons voisines." Depuis, un nouveau décès et un nouveau cas se sont produits.

Des que le bruit s'est répandu dans la ville que le fièvre venait d'y faire des victimes, il s'en est suivi une nouvelle panique. Les nombreuses personnes qui s'étaient enfuies il y a quelques semaines et qui venaient justement de rentrer chez elles, croyant que tout danger avait disparu, sont reparties en tout hâte. Toutes les précautions possibles ont été prises cependant pour empêcher la maladie de se propager. Il est possible qu'il se produise encore quelques nouveaux cas ; mais on ne croit pas qu'il y ait d'épidémie, car la saison est déjà avancée.

Un déficit inexplicable

On vient de faire à la Monnaie de Philadelphie une pénible découverte. En ouvrant un caveau dans lequel avaient été déposés, en 1887, quinze millions d'or en barres venant de la sous-trésorerie de New-York, on a constaté qu'il manquait 5,000 onces d'or représentant une valeur d'environ \$105,000. Lorsque ces barres d'or étaient arrivées de New-York, il y a six ans, on les avait pesées avec soin, et le compte avait été reconnu exact. Puis, en présence du directeur de la Monnaie, et d'un haut fonctionnaire du département du trésor, on les avait placées dans le caveau, dont la porte avait ensuite été fermée à double. Pour plus de sûreté, on avait même posé les clés sur cette porte.

Or, ces jours-ci, l'ordre étant venu de Washington de frapper une grande quantité de pièces d'or, il a fallu ouvrir le caveau pour y prendre l'or en barres tenu en réserve. Les scellés étaient intacts et la porte ne présentait aucune trace d'effraction. Mais lorsqu'on a procédé au pesage de l'or, on s'est aperçu qu'il manquait environ 5,000 onces du précieux métal.

Un employé supérieur de la Monnaie est parti immédiatement pour Washington afin de signaler au trésor ce déficit inexplicable ; on l'a renvoyé aussitôt à Philadelphie pour faire peser l'or une seconde fois. Cette nouvelle opération a en le même résultat que la première ; les 5,000 onces manquaient toujours. Alors un inspecteur du trésor s'est rendu à son tour à Philadelphie pour ouvrir une enquête, et on va faire l'impossible pour retrouver la trace des lingots d'or disparus.

L'émotion est grande aussi bien au département du trésor, à Washington qu'à la Monnaie de Philadelphie. Le vol, si on le veut, n'a pu s'effectuer qu'en perçant un trou à travers le mur du caveau qui a une épaisseur de dix-huit poches. L'enquête révélera si ce mur a été attaqué sur quelque point. On s'occupe également au congrès de la disparition, mystérieuse de l'or en barres, car à plusieurs reprises on a signalé à la chambre des représentants le peu de sécurité qu'offrait la Monnaie de Philadelphie pour la garde des métaux précieux, mais jamais cette assemblée n'a pris aucune mesure pour remédier à cet état de choses.

La mort du duc Ernest de Saxe-Cobourg-Gotha remet en mémoire l'attentat Orsini dont le défunt fut le témoin. Voici comment il raconte l'événement dans ses mémoires :

La soirée était douce et claire ; je me trouvais devant l'Opéra, en train de fumer un cigare, quand j'entendis des cris de : "Vive l'empereur !" qui partaient de la rue Le-Pelétier. Je jetai immédiatement mon cigare et entrai dans le hall de l'Opéra. Au même moment une forte détonation se fit entendre. J'eus tout d'abord l'impression d'une fusillade. Je sortis de hors pour savoir ce qui se passait, lorsqu'une nouvelle détonation se produisit. C'était une seconde bombe qui venait d'éclater sous l'équipage de l'empereur qui approchait en ce moment.

Les cochers, les valets, les chevaux, ainsi que les lanciers qui l'escortaient, tombèrent. On entendait au même instant les cris des blessés, rencontrés par des appels au secours partant de la rue. J'étais pétrifié d'horreur. L'empereur et l'impératrice se précipitèrent dans l'intérieur de l'Opéra. L'impératrice me saisit par le bras, pour ainsi dire machinalement, en me disant, avec un calme apparent : "Savez-vous moi ?" L'empereur était comme assourdi, le chancelier, je l'avais cru blessé, mais il n'avait eu que le chapeau bousillé et déchiré d'un côté par un éclat. Avant que j'eusse eu le temps de revenir à moi et de me rendre compte de la situation, une troisième bombe fit explosion tout près de nous. Elle avait été lancée sur le portail. Des éclats vinrent briser avec fracas les fenêtres, tandis que d'autres pénétrèrent dans l'intérieur du hall en rebondissant jusqu'au plafond. Je tirai violemment l'impératrice, à qui je donnais en ce moment le bras, et me dirigeai vers l'escalier. Je me rappelle même quelques personnes qui barraient le passage. L'empereur resta hésitant, ne sachant de quel côté se diriger. Il finit par nous suivre et arriva avec nous dans la loge impériale.

Accident

Mercredi avant-midi, Mademoiselle Azida Delisle, de St-Hyacinthe, en allant un poêle avec du pétrole s'est fait brûler horriblement la figure.

LES VOLEURS DE TRAINS

Un vol aussi audacieux que celui commis ces jours derniers dans l'Indiana, sur la ligne du chemin de fer Lake Shore, vient de se produire dans le Michigan sur la ligne du chemin de fer Mineral Range, à la petite station de Boston, entre Hancock et Calumet. Les bandits qui se tenaient cachés dans un bois voisin, avaient eu le soin de s'assurer du chef de la station qu'ils avaient consciencieusement ligotté après avoir coupé les fils du télégraphe ; puis ils avaient ouvert une aiguille, ce que le mécanicien du train qu'il s'agissait d'attaquer a pu voir de loin, car la chose se passait en plein jour, à dix heures du matin. Le mécanicien a arrêté sa locomotive, et aussitôt quatre individus masqués et armés jusqu'aux dents se sont présentés devant le wagon des messageries qui était tout grand ouvert.

A la vue des revolvers braqués sur eux le mécanicien, l'employé des messageries et le préposé aux bagages n'ont pas tenté la moindre résistance. Les voleurs ont pu tout à leur aise monter le wagon, défoncer le coffret qui s'y trouvait et s'emparer d'une somme de \$75,000 en or et en billets de banque. Cet argent était adressé à la compagnie minière Calumet and Haca et destiné à la paye de son personnel. Le coup fait, les voleurs ont tiré un coup de feu et donné l'ordre au mécanicien de se remettre en route immédiatement, ce qu'il s'est empressé de faire. Le vol a été exécuté avec une telle rapidité que les voyageurs, très nombreux dans le train, ne se sont aperçus de rien. A la station suivante, l'alarme a été donnée ; plusieurs shérifs avec leurs hommes et quelques détachements de milice sont partis à la poursuite des voleurs. Mais ceux-ci avaient déjà plusieurs heures d'avance, et on suppose que leurs chevaux, cachés dans le bois, leur auront permis de gagner rapidement le bord du lac Michigan d'où un bateau aura pu les transporter au Canada.

LA LOI DE LYNCH

Un nègre exécuté pour ses méfaits Les citoyens d'Amelia Court House (Virginie) viennent d'exécuter sommairement un nègre, le nommé Jesse Mitchell, condamné déjà deux fois pour avoir une petite fille de race blanche. Grâce à des subtilités de procédure, Mitchell avait fait casser les deux condamnations et obtenu de passer une troisième fois en jugement. Mais la veille du jour où il devait comparaître devant la cour, vingt-cinq hommes déterminés ont pénétré de force dans la prison, se sont emparés du nègre et l'ont pendu à un arbre.

Quatre autres nègres, deux hommes et deux femmes, ont été, près de Quincy, dans le Mississippi, victimes de l'indignation populaire. Un cleur Woodruff et ses cinq enfants étant tombés subitement malades et deux des enfants étant venus à mourir, on a fait des recherches et on a trouvé dans le puits de la maison trois paquets de "mort aux rats" qui y avaient été jetés évidemment par une main criminelle. Les soupçons se sont portés sur un nègre, Ben Jackson, qui avait à diverses reprises proféré des menaces de mort contre Woodruff et sa famille. On a arrêté Jackson, mais avant qu'il fût arrivé à la prison, des citoyens s'emparèrent de lui et l'exécutèrent sommairement.

Le lendemain le coroner a procédé à une enquête : la femme et la belle-mère de Jackson ont déclaré qu'elles avaient eu connaissance de l'intention de celui-ci d'acheter de la "mort aux rats" pour empoisonner la famille Woodruff. Le jury de coroner a acquitté les deux femmes, mais comme elles sortaient du tribunal la foule les a saisies et les a perdues sans autre forme de procès. Enfin, un nommé Broyles, qui avait prêté à Jackson l'argent pour acheter le poison, a eu le même sort que l'auteur principal du crime.

Le constable qui a tué un Italien New-York, 21.—On vient de procéder à l'enquête de coroner relative à la mort de l'ouvrier Italien, Germano Buffano, tué au coin du Boulevard et de la 66e rue par le constable William Bauer.

On sait que Buffano venait de tirer six coups de revolver sur diverses personnes et se préparait à poignarder le constable MacConnell, lorsque Bauer l'a tué, après l'avoir violemment sommé de se rendre.

Ces jours de coroner, sans même quitter leurs bancs pour délibérer, ont rendu un verdict exonorant complètement le constable Bauer, comme il avait déjà été exonoré par le juge de police devant lequel il avait été traduit.

Cependant l'affaire pourrait bien, dit-on, causer un nouvel incident diplomatique. Le constable Bauer avait déclaré primitivement avoir tiré un premier coup de revolver en l'air pour échapper à Buffano, et n'y ayant pas réussi, l'avoir tué ensuite d'un second coup. Mais l'autopsie a démontré que Buffano avait reçu, en réalité, deux balles. Or, trois compatriotes et amis de Buffano ont déclaré que le constable Bauer, après avoir mis Buffano hors de combat par le premier coup de revolver, l'avait achevé en lui tirant un second coup alors qu'il était déjà tombé et qu'il était étendu sur la voie des tramways.

A la suite de cette déclaration, le conseil général d'Italie est intervenu, et l'on dit que, bien que le constable Bauer ait été successivement exonoré par le juge de police et le jury du coroner, l'affaire sera portée devant le grand jury. Buffano laisse une veuve et un enfant de deux mois.

LE LINIMENT MINARD GUERIT LA CRASSE DE LA TÊTE.

OPERATION CRIMINELLE

Un médecin dans de mauvais draps New-York, 21.—Le docteur Thomas Murphy, un médecin de la 34e rue Ouest, à New-York, qui avait jusqu'à présent une bonne réputation et Francis Kerns, garçon de comptoir dans un débit de boissons et demeurant avec sa femme dans la 49e rue Ouest, ont été arrêtés et traduits devant le tribunal de police du Jefferson Market, sous la grave accusation d'avoir causé, par une opération criminelle, la mort d'une femme du nom d'Emma Arras, âgée de trente et un ans.

D'après Charles Arras, frère de John Williams, beau-frère de la défunte Kerns, se faisaient appeler McDonald et se disaient célibataires, aurait séduit Emma en lui promettant le mariage. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'Emma Arras est morte récemment dans une maison meublée de la 28e rue Ouest, où elle était connue sous le nom de Mme MacDonald, d'une opération pratiquée sur elle par le docteur Murphy. Ce médecin d'ailleurs loin de cacher le fait, l'a mentionné dans le certificat de décès qu'il a dressé lui-même.

Le certificat ayant paru suspect aux employés du bureau des statistiques municipales, le permis d'inhumation d'abord été refusé et le docteur Conway, attaché au bureau des coroners, a été chargé de procéder à une enquête. Or, le docteur Conway, dans son rapport officiel, a exonoré complètement le docteur Murphy, en déclarant que l'opération pratiquée par ce médecin avait été nécessaire, et c'est alors seulement qu'a été délivré régulièrement le permis d'inhumation. Mais depuis, le frère et le beau-frère de la défunte prétendent avoir fait eux-mêmes une enquête et avoir découvert qu'Emma avait été victime d'une opération criminelle, et c'est sur leur plainte que le docteur Murphy et Kerns ont été arrêtés.

Les deux prisonniers ont été écroués jusqu'à plus ample informé à défaut de \$2,500 de caution chacun.

J'ai été guéri du lumbago après quinze années de souffrance par le LINIMENT MINARD. Deux-Rivières, N.E. Ross.

J'ai été guéri de la diphtérie après que les remèdes des médecins ont été déclarés inutiles, par le LINIMENT MINARD. Antigonish, N.E. John A. Forry.

J'ai été guéri de contraction des muscles par le LINIMENT MINARD. Dalhousie. Mrs Rachel Saunders.

APRES 23 ANS

Un blessé de 1878 se fait extraire deux balles

Un journal de Reims rapporte que M. Louis Groder, ancien soldat au 30e de ligne, souffrait depuis plusieurs années de blessures reçues à la bataille de Beaumont, en 1870. A la suite de souffrances intolérables qui le rendaient incapable de se livrer à un travail quelconque, on lui fit l'extraction d'une balle qui était logée dans la côte droite.

Cette opération eut lieu le 29 septembre 1891. Malgré cela, M. Groder souffrait toujours ; la semaine dernière, le malade fit appeler le docteur Haehle qui, après avoir sondé la blessure, en tira une seconde balle.

INONDATIONS

Quarante pertes de vie

Madrid, 21.—La ville de Villa Canas, dans la province de Tolède, est inondée et quarante personnes ont péri.

De fortes pluies ont été la cause de ces inondations.

Tard, jeudi soir, alors que tout le monde était au lit, les eaux provenant des hauteurs ont commencé à descendre dévastant tout sur leur passage. Des arbres arrachés par le torrent venaient frapper violemment les maisons, les démolissant.

Plusieurs personnes ont été blessées. Dans un endroit, on a trouvé une femme tenant un enfant sur sa poitrine d'une main, pendant que l'autre tenait la main d'un petit garçon. Tous étaient morts.

On croit que les cadavres de plusieurs victimes sont sous les ruines.

Aux Assises

Windsor, Ont., 21.—Les causes suivantes sont appelées aux assises d'automne : John Vroman, meurtrier ; Thomas McDonald, vol ; Fred Woodward faux ; E.C. Lewis, assassin ; Elizabeth Mickens, accusée d'avoir voulu tuer sa fille ; J. Waddell, Robert Ritchie, Charles Gregory et Enos Moynahan, vol.

IVRESSE FATALE

Un homme se noie dans un lac, près d'Arnprior

Arnprior, 21.—Jeudi dernier, James Perrault et Louis Charbonneau, étant sous l'influence de la boisson, ont voulu traverser le lac Chat dans un canot. L'embarcation a chaviré et Charbonneau s'est noyé. Comme le courant est fort à l'endroit où l'accident est arrivé, on craint que le corps n'ait été entraîné vers les rapides.

(Nouveau Vicaire-General

M. le Chanoine A. X. Bernard, de l'Evêché de St-Hyacinthe vient d'être l'évêque de St-Hyacinthe, Vicaire-Général de ce diocèse en remplacement du Rév. M. Gravel qui quitte St-Hyacinthe pour Beloit.

Religieuses arrivées de France

Le R. P. Bouchet, supérieur des Pères de Marie, de l'Orphelinat de Montfort, vient d'arriver d'Europe, avec douze Filles de la Sagesse, destinées aux comités d'Argenteuil et de Terrebonne.

TOUT NOUVEAU!

L'AVEZ-VOUS VU? LE PAIN-KILLER GRANDE BOUTEILLE



L'ancien Prix Populaire 25c.

DÉLICIEUSE

EAU DE FLORIDE

PURE, DOUCE, RICHE, DÉLICATE.

MURRAY & LANMAN

Ouverture toujours la première place dans la faveur du public. Évitez les CONTREFAÇONS.

AROMATIQUE

UN AVANTAGE RARE

Vous-avez les livres les plus pathétiques et les plus émouvants de nos jours pour le quart du prix ordinaire ! Écrivez-nous car ils sont enlevés par centaines. Voici les livres en question :

La Mayeux, par X. de Montpigny, 50 cts par la poste 55 cts.

La malédiction d'un père, par Emile Richelieu, 50 cts par la poste 55 cts.

L'Homme de la Vierge, par Jules Mary 10 cts par la poste 15 cts.

Le poignard de la Filandrie, par Jules Mary 10 cts par la poste 15 cts.

Une grande réduction est accordée au commerce. Tous ces ouvrages ont fait sensation en France. LOUIS BELLAIR, Agent. No. 31, rue St-Gabriel, Montréal. 19 août 1891.—fin

LA DEBACLE

EMILE ZOLA

UN BEAU VOLUME DE 300 PAGES GRAND FORMAT A DEUX COLONNES

L'œuvre littéraire la plus importante de ce célèbre écrivain

Ouvrage d'un intérêt puissant et d'une moralité incontestable

PRIX DU VOLUME 35 Cents.

Ce beau volume sera envoyé franc de port, par retour du courrier, à toute personne qui fera parvenir 35 CENTS en argent ou en timbres-poste à l'adresse suivante :

Éditeur de "LA DEBACLE," Boite, Bureau de poste, 1585, Montréal.

En vente dans les principaux dépôts de journaux. 8 juillet 1893.—o

LES ROMANS

les plus intéressants, les meilleurs marché et les mieux choisis au point de vue littéraire et moral, sont à votre disposition

LA BIBLIOTHEQUE FRANCAISE qui donne chaque mois un beau volume contenant la matière d'un ouvrage de format ordinaire de 200 pages et reproduisant un roman ancien et courant au prix de 15 cts l'exemplaire

Voici les titres des ouvrages publiés :

No 1.—Monsieur Barnes de New-York, par A. C. Gunther, Traduction de Mme Savary. Cet ouvrage a été vendu dans l'original, aux Etats-Unis, à un million d'exemplaires.

No 2.—Vallante, par Jacques Vincent. Ouvrage couronné par l'Académie Française. Prix Montyon.

No 3.—La Neuvaine de Colette, par Jeanne Schultz. Œuvre littéraire de premier ordre qui a obtenu en France un immense succès.

No 4.—Aurette, par Henri Gréville. L'ouvrage le plus intéressant de ce célèbre écrivain.

No 5.—Jean de Kerdren, par J. Schultz. Un des grands succès de librairie en France.

No 6.—Une folle, par Jeanne Mairat. Roman délicieux et d'un puissant intérêt.

No 7.—Disparus, par Albert Dupit.

No 8.—L'Assassin, par Jules Lermite.

PRIX DE CHAQUE VOLUME : 15 CTS

ABONNEMENT : UN AN, \$2.00

Ces volumes seront adressés franco, par la maille, à la réception du prix, en timbres-poste

Adresser tous renseignements et demandes d'abonnement à

LA SOCIÉTÉ DES PUBLICATIONS FRANCAISES

19-JAN 25, RUE ST-GABRIEL, Montréal

AUX VOYAGEURS

Nous recommandons l'HOTEL CARRON, de STE-MARTINE, CHATEAUGAY, aux voyageurs.

Ils y trouveront une magnifique salle d'échantillons et auront chevaux et voitures à leur disposition.

Le plus grand tonique de l'époque

DES MILLIERS DE MIRACLES SONT OPÉRÉS PAR LE REMEDE "ANCHOR" CONTRE LA FAIBLESSE ET LES MALADIES DU SANG, DE L'ESTOMAC (DYSPEPSIE) ET DES POUMONS.

OPINION D'UN MEDECIN

"Anchor Medicine Co., Québec. Québec. — J'ai employé dans ma pratique, depuis près d'un an, le "Liquore Phosphatique Anchor" (tonique) comme remède pour les personnes faibles, et j'ai constaté que c'est la préparation qui m'a donné les meilleurs résultats, comme tonique. Les effets produits chez quelques-uns de mes malades ont été quelque chose de surprenant, et dans certains cas, j'ai vu des résultats que j'attribuais à la nature, mais qui se sont avérés être le résultat de la prise de l'Anchor. C'est un remède dont le nom seul me fait penser à l'Anchor. J'ai vu mes confrères à l'étranger, pour juger par eux-mêmes, des résultats qu'ils obtiennent dans les cas de faiblesse, d'épuisement, de débilité des adultes et des femmes, la dyspepsie, à une longue suppuration par le sang et à toute autre affection de cette nature. L'Anchor, coûte de 1/2 dollar, 2/3 dollar, 1 dollar, 2 dollars, 3 dollars, 4 dollars, 5 dollars, 6 dollars, 7 dollars, 8 dollars, 9 dollars, 10 dollars, 15 dollars, 20 dollars, 25 dollars, 30 dollars, 35 dollars, 40 dollars, 45 dollars, 50 dollars, 55 dollars, 60 dollars, 65 dollars, 70 dollars, 75 dollars, 80 dollars, 85 dollars, 90 dollars, 95 dollars, 100 dollars, 110 dollars, 120 dollars, 130 dollars, 140 dollars, 150 dollars, 160 dollars, 170 dollars, 180 dollars, 190 dollars, 200 dollars, 210 dollars, 220 dollars, 230 dollars, 240 dollars, 250 dollars, 260 dollars, 270 dollars, 280 dollars, 290 dollars, 300 dollars, 310 dollars, 320 dollars, 330 dollars, 340 dollars, 350 dollars, 360 dollars, 370 dollars, 380 dollars, 390 dollars, 400 dollars, 410 dollars, 420 dollars, 430 dollars, 440 dollars, 450 dollars, 460 dollars, 470 dollars, 480 dollars, 490 dollars, 500 dollars, 510 dollars, 520 dollars, 530 dollars, 540 dollars, 550 dollars, 560 dollars, 570 dollars, 580 dollars, 590 dollars, 600 dollars, 610 dollars, 620 dollars, 630 dollars, 640 dollars, 650 dollars, 660 dollars, 670 dollars, 680 dollars, 690 dollars, 700 dollars, 710 dollars, 720 dollars, 730 dollars, 740 dollars, 750 dollars, 760 dollars, 770 dollars, 780 dollars, 790 dollars, 800 dollars, 810 dollars, 820 dollars, 830 dollars, 840 dollars, 850 dollars, 860 dollars, 870 dollars, 880 dollars, 890 dollars, 900 dollars, 910 dollars, 920 dollars, 930 dollars, 940 dollars, 950 dollars, 960 dollars, 970 dollars, 980 dollars, 990 dollars, 1000 dollars, 1010 dollars, 1020 dollars, 1030 dollars, 1040 dollars, 1050 dollars, 1060 dollars, 1070 dollars, 1080 dollars, 1090 dollars, 1100 dollars, 1110 dollars, 1120 dollars, 1130 dollars, 1140 dollars, 1150 dollars, 1160 dollars, 1170 dollars, 1180 dollars, 1190 dollars, 1200 dollars, 1210 dollars, 1220 dollars, 1230 dollars, 1240 dollars, 1250 dollars, 1260 dollars, 1270 dollars, 1280 dollars, 1290 dollars, 1300 dollars, 1310 dollars, 1320 dollars, 1330 dollars, 1340 dollars, 1350 dollars, 1360 dollars, 1370 dollars, 1380 dollars, 1390 dollars, 1400 dollars, 1410 dollars, 1420 dollars, 1430 dollars, 1440 dollars, 1450 dollars, 1460 dollars, 1470 dollars, 1480 dollars, 1490 dollars, 1500 dollars, 1510 dollars, 1520 dollars, 1530 dollars, 1540 dollars, 1550 dollars, 1560 dollars, 1570 dollars, 1580 dollars, 1590 dollars, 1600 dollars, 1610 dollars, 1620 dollars, 1630 dollars, 1640 dollars, 1650 dollars, 1660 dollars, 1670 dollars, 1680 dollars, 1690 dollars, 1700 dollars, 1710 dollars, 1720 dollars, 1730 dollars, 1740 dollars, 1750 dollars, 1760 dollars, 1770 dollars, 1780 dollars, 1790 dollars, 1800 dollars, 1810 dollars, 1820 dollars, 1830 dollars, 1840 dollars, 1850 dollars, 1860 dollars, 1870 dollars, 1880 dollars, 1890 dollars, 1900 dollars, 1910 dollars, 1920 dollars, 1930 dollars, 1940 dollars, 1950 dollars, 1960 dollars, 1970 dollars, 1980 dollars, 1990 dollars, 2000 dollars, 2010 dollars, 2020 dollars, 2030 dollars, 2040 dollars, 2050 dollars, 2060 dollars, 2070 dollars, 2080 dollars, 2090 dollars, 2100 dollars, 2110 dollars, 2120 dollars, 2130 dollars, 2140 dollars, 2150 dollars, 2160 dollars, 2170 dollars, 2180 dollars, 2190 dollars, 2200 dollars, 2210 dollars, 2220 dollars, 2230 dollars, 22

UNE EXTRAVAGANCE

DANS LES TRAVAUX DU PALAIS DE JUSTICE

Les membres du grand jury ont présenté leur rapport au juge Wurtel, samedi à midi. Le document se lit comme suit :

Nous, les membres du grand jury de la cour du banc de la Reine, assises de septembre 1893, présentons à l'honorable juge Wurtel le rapport de nos délibérations et désirons en même temps le remercier d'avoir bien voulu nous expliquer d'un façon aussi lucide des l'ouverture du terme, les devoirs que nous avons à remplir.

Nous avons visité le palais de justice et tout en espérant qu'une date pas trop éloignée, la ville de Montréal pourra se vanter de posséder une habitation magnifique, nous ne pouvons nous empêcher de faire remarquer que les améliorations ont été commencées, et sont actuellement conduites avec beaucoup d'extravagance. Nous croyons que l'on n'a pas fourni aux juges présidents les toutes criminelles un local convenable, et nous désirons que ces messieurs soient consultés quant à leurs idées à ce sujet.

LA PRISON

Nous avons visité cette institution et trouvons que tout est en ordre parfait sous le rapport de la propreté et de la discipline. L'air nouveau que l'on est en train de construire, sera d'un grand avantage. Nous désirons remercier le gouverneur qui nous a reçus avec beaucoup de politesse, et nous désirons attirer l'attention du tribunal au cas de deux individus, père et fils, du nom de Campes, qui sont détenus sous caution, depuis seize mois. Nous croyons que cette cause mérite de la commission et devrait attirer l'attention du tribunal sans délai afin d'assurer leur mise en liberté sous le plus court délai.

LA PRISON DES FEMMES

Nous avons visité cette institution et l'avons trouvée en parfait ordre, à l'exception des appareils de sauvetage qui brillent par leur absence.

L'ASILE DE LA LONGUE POINTE

Notre visite a été des plus satisfaisantes. La propreté et la discipline sont excellentes.

AU BON PASTEUR

Nous regrettons d'avoir à dire que notre visite à cette institution a été loin de nous satisfaire. L'état sanitaire laisse beaucoup à désirer et, le manque d'appareils de sauvetage est tellement déplorable que nous sommes certains qu'en cas d'incendie, la ville aurait à déplorer un désastre semblable à celui de la Longue Pointe, il y a quelques années. Il paraît que de jeunes enfants sont forcés de travailler pendant plusieurs heures par jour et nous sommes d'avis que cette instruction à l'acte des manufactures de vêtements soumise à l'attention des autorités compétentes.

LE PRÉFET DE ST-VINCENT DE PAUL

Avec la bienveillante permission du préfet, nous avons visité cette institution. Nous n'avons que des félicitations à lui adresser.

L'ÉCOLE DE RÉFORME

Cette institution nous paraît être administrée d'une manière excellente et il doit en résulter beaucoup de bien.

LES ALIÉNÉS PROTESTANTS

L'ordre le plus parfait règne à l'asile de Verdun.

En terminant nous désirons remercier les officiers de la cour, notamment MM. Charles Doucet, député greffier de la Couronne, et Arthur Franchère, député shérif, de leur courtoisie à notre égard.

Le grand jury a alors déclaré comme bien fondées les accusations suivantes :

Peter Burgess, vol comme serviteur, quatre accusations ; Louis Lamontagne, vol comme serviteur ; Alphonsie Montplaisir, vol comme serviteur ; Alexandre Filion, vol comme serviteur et assassin grave, deux accusations ; Charles Lefebvre, crime d'incendie ; Adolphe Mathon, fuite de prison, et Louis Lepage, vol, deux accusations.

ACCUSATIONS NON FONDÉES

William Boucher, vol, et Samuel Christie, homicide.

COFFRE APRES DEUX ANS

Il croyait faire une excellente affaire lorsque la police se présente.

Un nommé Narcisse Desjardins est allé à l'exposition de Sherbrooke avec des idées de spéculations pleines de tête et, comme autrefois Perrette et son pot au lait, Desjardins avec un vieux cheval fou, avait sa fortune faite dans sa pensée. Comme la pauvre Perrette aussi, il dut dire adieu, brusquement, au veau, au cochon, au canard. Au moment où, dans la cour des miracles de Sherbrooke, à cet endroit célèbre aujourd'hui sous l'œil paternel de la police, près du poste No. 2, les magiciens de partout se réunissent aux jours de foire, pour troquer leur cheval borgne contre haridelle étiolée, au moment où il était à vanter les qualités transcendantes de sa noble bête et peut-être sur le point de faire une excellente affaire, il fut poliment abordé par un policier et conduit devant le magistrat de district. Deux heures après, il était condamné à servir son procès pour vol aux prochaines assises.

Un nommé Joseph Trépan de Branton, l'avait reconnu comme étant celui qui lui avait volé, il y a deux ans, un cheval et une voiture dont il n'a pas entendu parler depuis.

Le bureau de poste d'Iberville

Le bureau de poste de la ville d'Iberville s'appellera le 1er octobre "Iberville".

AU PENITENCIER DE ST-VINCENT DE PAUL

Les détenus bien connus

DEUX FORÇATS AUX CACHOTS

Les grands jurés continuant leur visite des institutions pénales, sont allés à St. Vincent de Paul.

Ils y ont été reçus par M. McCarthy qui les a conduits à travers l'immense édifice.

Tout y est en excellent ordre. Mentionnons spécialement la propreté des cuisines.

Chemin faisant on a rencontré successivement, Fahy, Neagle, Bureau, Pitcher, Morrison et Bridgeman, qui ont tout eux un instant le don de faire parler d'eux, alors qu'ils passaient aux assises.

Tous se portent bien, sauf Fahy qui a considérablement maigri.

Le fameux Viau travaille dans l'atelier de menuiserie et se conduit fort bien aujourd'hui. Il découpe des figurines en bois et divers articles qu'il offre en vente aux visiteurs.

Bridgeman est condamné à 14 ans de réclusion pour assassin meurtre sur sa femme, l'actrice Maude Cameron, est assistant-prote dans l'imprimerie.

Bridgeman semble plein de courage pour purger sa sentence.

Pitcher, le caissier défectueux d'une banque de Providence, R.I., sortira du pénitencier en mars 1894.

Bureau quittera Saint-Vincent de Paul le 5 décembre prochain.

Fahy et Neagle espèrent toujours que l'on présentera une requête en leur faveur au ministre de la justice.

Deux forçats étaient renfermés au donjon, lors du passage des jurés.

Tous deux devaient passer cinq jours au BLACK HOLE. Ils avaient déjà purgé trois jours de leur condamnation.

Le premier, un nommé Gammier, avait chanté, ce qu'on ne tolère pas au pénitencier ; le second, Defey, avait blasphémé. A la demande du président du jury, M. McCready, on a permis aux deux forçats de regagner la lumière.

Saint-Vincent de Paul compte en ce moment 365 forçats. Tout marche bien et dans l'hygiène on n'a que cinq malades. Mais aucun ne souffre d'affection grave.

Le jury a exprimé son entière satisfaction de tout ce qu'il a pu au pénitencier.

LA POTERIE DE ST-JEAN

Exploitation sur une plus grande échelle

Un syndicat à la tête duquel se trouvent M. Dumont Laviolette et J. Leduc, de Montréal, demande à la ville de St-Jean, un bonus de \$20,000 pour la reconstruction et l'exploitation sur une plus grande échelle de la poterie de la St-Jean's Stone China Ware Co.

Le syndicat projeté aurait un capital d'au moins \$100,000, emploierait 150 employés et paierait \$40,000 en gages, tous les ans.

Le conseil de ville fait en ce moment préparer un règlement à cet effet qui sera soumis prochainement aux contribuables.

L'usine de Berthier

On poursuit toujours avec une grande activité les travaux de préparations et d'améliorations à l'usine de Berthier, que MM. Michel Lefebvre et Cie ont acheté pour la mettre enfin en opération et établir sur une base solide l'industrie sucrière.

On est à l'installer un dynamo pour cent cinquante lampes électriques.

Une pompe à vapeur pouvant fournir un million de gallons d'eau par jour a déjà été placée, ainsi qu'une nouvelle chaudière à vapeur de la force de quarante chevaux.

Les travaux à la nouvelle distillerie des messieurs susdits avancent rapidement.

Trois experts de la maison Booth, de Toronto, sont occupés au montage des gros appareils en cuivre. Ils ont de l'ouvrage encore pour plusieurs mois.

On s'attend à ce que l'usine sera mise en opération cet hiver. C'est la prospérité qui arrive pour Berthier.

On attend un grand nombre de visiteurs pour l'inauguration, parmi lesquels des délégués de la société des Ingénieurs civils à l'exposition de Chicago, ainsi qu'un agent du ministère de l'Agriculture de Washington.

On croit que M. Lefebvre, père, ira résider à Berthier, pour diriger son immense entreprise. Sa louable initiative dans une branche aussi importante de l'industrie, fait sensation dans le monde commercial, au Canada et aux Etats-Unis où l'on s'occupe plus que jamais de l'industrie sucrière.

Nous leur souhaitons tous le succès désiré.

Chasse et pêche

La saison de la chasse est commencée et les nemrods de toute couleur s'en donnent à cœur joie. On sait que le lac St-Pierre et les terrains qui l'environnent, vis-à-vis Louiseville et Mackinac sont de superbes rendez-vous de chasse, où chaque année, les amateurs affluent. On aura l'idée de l'abondance du gibier dans ces parades de chasseurs, quand on saura que dernièrement, M. Ernest Morin, de Mackinac, en deux coups de fusil, tué quinze magnifiques canards noirs.

La renommée dont jouit à si juste titre ce lieu de chasse et de pêche a franchi les limites du comté de Mackinac, et il paraît que M. Victor Perrault de cette ville a l'intention d'établir à Louiseville, non loin du lac un club de chasse et de pêche, où les amateurs de ce genre de sport et pour tout dire, on dit que le projet est sur le point de devenir un fait accompli.

LE LINIMENT MINARD EST LE MEILLEUR REMÈDE DES CHEVEUX.

MORT D'UN PRETRE

De Boston à Liverpool

Le R. P. John Rogers, prêtre de Boston, Mass., est mort à la Northern Hospital, en cette ville, de maladie de cœur.

Il avait été subitement pris à la Exchange Railway Station.

UN CANADIEN REPATRIÉ

Se fait voter à Sherbrooke

Maitre Joe Greenwood "alias" Joseph Boisvert, Canadien repatrié depuis la crise, âgé de vingt ans, à Sherbrooke depuis huit jours et en disponibilité, au service du bon temps et des amis d'occasion, a fait la rencontre, dans un hôtel de cette ville, d'un cultivateur de Westbury, avec qui il s'est lié d'amitié débonnaire.

Les verbes se sont choqués plusieurs fois et des saines réciprocités se sont succédées à courts intervalles jusqu'à l'heure de la séparation, laquelle s'est faite avec la lame à l'œil de part et d'autre. Ils avaient le whisky tendre.

Mais Greenwood parti, notre cultivateur s'aperçut que sa montre avait disparu. Il conta son aventure à un policier qui retrouva le tout et amena le voleur devant M. Rioux qui le condamna à subir son procès.

Une vengeance d'ivrogne

Un nommé Charles Clark, de New-York, âgé de trente ans, furieux de ce que le conducteur d'un tramway de la 3e avenue refusait de le laisser monter dans le véhicule parce qu'il était ivre, lui a lancé une pierre qui est allée blesser légèrement une femme se trouvant parmi les voyageurs. Arrêté et traduit ensuite devant le tribunal de police des Tombes, le dangereux ivrogne a été condamné \$10 d'amende.

VOLEURS SURPRIS

Il traversent une rivière à la nage

A Ste-Clotilde, district d'Arthabaska, des voleurs ont essayé ces jours derniers, à pénétrer dans une maison où une jeune fille se trouvait seule, comme il était en train d'enfoncer la porte, la jeune fille sortit en arrière par une fenêtre et appela son père. En voyant venir ce dernier, les voleurs s'enfuirent. On leur donna la chasse jusqu'à la rivière Nicolet, qu'ils traversèrent à la nage. On suppose que ce sont les mêmes individus qui ont tenté de dévaliser le presbytère de St-Wenceslas.

ENLEVEMENT

Le cadavre d'un enfant enlevé du cimetière de Stanhope

Stanhope, P. Q., 21.—M. Goyette n'a pas encore pu retrouver le cadavre de son fils, enfant de cinq ans, volé au cimetière de cette paroisse. La famille est au désespoir.

Mort du hoquet

Vinhead, N. S., 21.—Un vieillard de 70 ans, nommé William Veale, vient de mourir du hoquet, après dix jours de souffrances. M. Veale a été pris du hoquet le 3 courant, et le médecin qui le soignait n'a même pas pu le soulager.

Tue par son frère

Atlanta, Ga., 21.—Un nommé John Fletcher, en maniant imprudemment une carabine à répétition a tué accidentellement son frère Tom. Comme d'habitude, en pareil cas, le meurtrier prétend qu'il croyait que sa carabine n'était pas chargée.

Chute d'un aéroplane

Paris, 21.—Une correspondance de St-Petersbourg rapporte qu'une aéroplane, Mlle Janina Merz, vient d'être victime d'un grave accident, au cours d'une séance publique d'aérostation qu'elle donnait à Minsk.

Mlle Merz se levait habituellement à l'exercice périlleux suivant : elle s'élevait en ballon à une hauteur de trois à quatre cents pieds, puis regagnait le sol en s'accrochant à un parachute de sa construction.

Or, arrivée dans sa descente à une hauteur d'environ cent pieds, soit à cause de la violence du vent, soit que l'appareil fonctionnât mal, l'artiste tomba dans le vide et fut projetée violemment sur terre. La malheureuse se cassa une jambe, le bras droit et souffrit de lésions internes. Son état paraît désespéré.

Mlle Janina Merz est une fort jolie fille âgée de 19 ans.

DRAME D'AMOUR

Une jeune fille se suicide avec son amant

Paris, 21.—Un drame d'amour vient de se dérouler à Rouen et y a causé une très vive émotion.

Une jeune fille de seize ans, Mlle B., appartenant à une très honorable famille de négociants, s'était éprise du domestique de ses parents, un homme de vingt-cinq ans, nommé Jules A. Croyant à un simple caprice de jeune fille dont le temps aurait raison, les parents renvoyèrent leur domestique, la jeune fille, furieuse de ce renvoi, quitta il y a quelques jours, le domicile de ses parents et alla rejoindre son bien-aimé.

Toutes les recherches faites pour découvrir les deux amoureux étaient restées infructueuses lorsque ce matin un pêcheur, en retirant ses filets de la Seine, ramena deux cadavres étroitement enlacés et attachés l'un à l'autre par une sangle : c'étaient le corps de Mlle B. et de Jules A. qui avaient préféré mourir que de vivre séparés.

On juge du désespoir des parents de Mlle B. lorsqu'on leur a rapporté le cadavre de leur malheureuse enfant.

De retour

Le R. P. Dugas, chapelain du Collège St-Joseph de Berthier est de retour de son voyage d'Europe.

UN VOL AUDACIEUX

Sur la route de Laprairie

Un vol des plus audacieux a été commis en plein jour sur le chemin de Laprairie, à quelques milles du village.

Un marchand de Laprairie du nom de Louis Papineau, était à Montréal, mercredi de la semaine dernière, pour régler quelques affaires.

Il retournait le même jour chez lui, ayant sur lui la forte somme de \$800 environ. Toutefois, il ne se rendit pas directement à Laprairie. Le long de la route, il se décida d'aller visiter l'exposition, à St-Jean. Vendredi, il laissa cette dernière ville vers dix heures du matin pour s'en aller à Laprairie. Il était joyeux comme un homme qui vient de faire un bon voyage.

La somme de \$800 qu'il avait sur lui était soigneusement enfoncée dans une poche de son habit. En passant près d'un petit bois communément appelé "bois de la bataille", qui se trouve à environ 4 milles de Laprairie, il fit la rencontre de deux hommes, qui le saluèrent chapeau bas, et qui lui manifestèrent l'intention d'avoir un entretien avec lui. Papineau rivalisa de courtoisie, arrêta son cheval et engagea la conversation avec eux. A ce moment, prompts comme l'éclair, nos deux individus saisirent Papineau à la gorge et l'étendirent sur le pavé. L'un lui enleva son portefeuille pendant que l'autre le tenait.

Pais la victime pillée, les voleurs s'esquivèrent. M. Papineau fut si surpris de cette attaque aussi imprévue que précipitée, qu'il resta cloué sur place dans le plus complet ébahissement, ce qui permit aux voleurs de se sauver sans être inquiétés.

M. Papineau est alors retourné à St-Jean et a raconté sa mésaventure au maire de l'endroit. Ce dernier lui a conseillé de voir le chef de police de Ste-Cunégonde, mais le chef Papé était absent. M. Papineau semble croire que les voleurs sont des individus de St-Jean.

ELLE RETROUVE SON FILS

Dans un hôpital de Montréal

Il y a actuellement dans un des hôpitaux de Montréal un jeune homme dont l'histoire est fort étrange. En février dernier, il vivait avec ses parents dans une ville du Michigan, E. U., et allait à l'école. Tout à coup il disparut de la maison de ses parents sans que jamais on put savoir où il s'était réfugié, après avoir tout fouillé l'état et ses environs.

Cependant quelque temps après ses parents apprirent qu'il était à Montréal dans un hôpital, en danger de mort. La mère descendit immédiatement et trouva en vérité l'enfant malade. Depuis ce temps elle cherche à expliquer le mystère de la disparition de son fils. Celui-ci est encore si faible qu'il peut très difficilement parler, de sorte qu'il est impossible de savoir comment il a été enlevé. On croit que l'enfant a été soumis à l'influence de l'hypnotisme et que des saltimbanques, après l'avoir exploité pour leurs misérables industries, l'ont abandonné à Montréal. L'enfant est âgé de 16 ans.

LA Foudre

Dans le comté de Napierreville

Il y a des régions où la foudre exerce plus particulièrement ses ravages. Le comté de Napierreville semble être de celles-là. Il ne se passe guère d'orage sans que le tonnerre n'y fasse quelque victime. Un correspondant de St-Rémi nous écrit que l'autre matin la foudre est tombée sur la grange de M. Joseph Ouellette, à St-Eldouard. Elle était remplie de foin et de grains, et tout a été détruit, y compris les voitures.

Un cultivateur volé

Un cultivateur de St-Lin, M. La-perrière, s'étant rendu en cette ville pour y vendre des produits, a été entraîné sur la ferme Forsyth, par deux individus qui, après l'avoir enivré, lui ont volé son porte-monnaie contenant \$8, ainsi qu'une boîte de tabac. L'un d'eux, nommé Lacoste, a été arrêté par les constables Campeau et Pélote, du poste No. 13. Il est âgé d'environ 25 ans et bien connu de la police.

Vengeance honteuse

Un accident est arrivé, mercredi soir à John White d'Ottawa, sur la voie du Pacifique à Montréal. Voici des détails : Quand l'ambulance de l'hôpital Général est arrivée sur les lieux (près de Blue Bonnets), le médecin a trouvé White sans connaissance. Il avait deux profondes blessures, l'une au-dessus de l'œil gauche, l'autre au nez. Il a repris connaissance à l'hôpital. Il a raconté, hier soir, dans les termes suivants, ce qui lui est arrivé : "J'étais en compagnie d'un Indien, qui avait travaillé avec moi sur la voie du Pacifique. Nous marchions vers Blue Bonnets et au cours de notre conversation nous avons eu une querelle ensemble. Jusque là, nous n'en étions pas venus aux coups. Avant d'arriver à Blue Bonnets, nous avons vu venir un train de fret et l'Indien m'a proposé de monter à bord. Il est monté avant moi et comme j'étais d'y monter à mon tour, mon compagnon m'a donné un coup de pied au visage et je suis tombé. Le train avait une allure rapide. Je ne connaissais pas le nom de l'Indien."

White a une jambe et un bras fracturés et plusieurs autres blessures.

Une explosion

La brigade du feu de Ste-Cunégonde a été appelée vers 6 heures dimanche soir, au couvent situé au coin de la rue St-Antoine et Vinet, où un tuyau à vapeur venait de faire explosion. Les dommages ne sont pas considérables. Le chef Pagé dit qu'il n'y a aucune vérité dans la rumeur allant dire qu'une petite fille avait été blessée par l'explosion.

LE NAUFRAGE DU "BEAVER"

Détails complets

Le "Relief" est arrivé à Québec avec le capitaine Masson, les officiers, l'équipage et les passagers du steamer "Beaver", qui s'est échoué à la Pointe Secche, près Chertford.

Le capitaine Masson dit que son vaisseau a échoué dans la nuit. Il soufflait une brise modérée, mais la nuit était très noire.

Outre les hautes montagnes de cette région, une brume épaisse couvrait la mer prise de terre. Si le steamer avait suivi une direction de trente pieds plus au large, il évitait le récif.

Le capitaine est passé à cet endroit une centaine de fois sans jamais toucher. Le vaisseau s'est échoué si tranquillement que l'ingénieur en devoir ne s'aperçut pas de l'accident avant d'en être informé. Quand l'équipage descendit pour éveiller les passagers, il se crut arrivé à un havre quelconque et jeta l'ancre. Il n'y a pas eu de confusion. A l'aurore, le steamer était à sec et les passagers ont pu débarquer.

Le capitaine est d'opinion que si du secours était arrivé plus tôt, on aurait pu renflouer le steamer. Mais avant l'arrivée du "Relief" une véritable tempête a sévi et le "Beaver" est complètement perdu.

Tout le bagage des passagers et de l'équipage a été débarqué.

M. BISSENETTE

Se va chercher Curley

Le grand constable Bissonnette est parti pour l'Angleterre, à bord du vapeur "Numidian" pour aller chercher à Liverpool le fameux voleur Curley qui, il y a environ un mois, a volé des armoires et des bijoux pour un montant de \$7,800 à Mile Duncan, rue Sherbrooke.

Nous avons déjà raconté les détails de ce vol audacieux. Après avoir commis ce crime, Curley a pris le chemin de Liverpool, où il a été arrêté en possession de tous les objets volés.

CONDAMNÉ A L'AMENDE

Pour avoir les tendresses d'une veuve

On écrit de East Angus que le 2 septembre courant, un jeune homme du nom de Frank H. Keller subissait son procès devant le magistrat de district, à Sherbrooke, pour assaut indecent sur une veuve âgée, de East Angus ; il plaide coupable et se vit condamner à dix piastres d'amende et les frais. L'assaut n'était pas grave mais assez cependant pour justifier la condamnation ci-haut. Il apparaît que la plaignante possède un petit avoir convoité par Keller qui, du reste, n'a pas inventé la poudre, et que ce dernier, pour arriver à satisfaire sa convoitise, aurait fait des propositions de mariage. Ces dernières n'étant pas agréées, il s'est livré à des manifestations qui l'ont amené devant le magistrat avec le résultat ci-dessus.

UN CULTIVATEUR VOLE

Une double arrestation

Un charretier de la rue Dufrane et un journalier de la rue Iberville ont été arrêtés par les constables Campeau et Pélote, pour le vol d'une somme de \$18, la propriété d'un cultivateur de St-Rémi, dont on ignore encore le nom. L'un d'eux, paraît-il, comparait pour la troisième fois pour une accusation du même genre, mais les deux dernières fois, il a réussi à faire rembourser l'argent au plaignant et a obtenu de lui qu'il ne vienne pas déposer en cour. Cette fois, cependant, le juge Desnoyers a insisté pour que l'individu comparaisse devant lui, en attendant qu'on puisse le retrouver, les prisonniers devront rester en prison.

VOL DE GRAND CHEMIN

En pleine ville de Montréal

Un nommé Arthur J. Morrison, 151 rue Cadieux, se plaint qu'on lui a volé une montre d'argent, une somme de trois piastres et plusieurs papiers. Samedi soir, il a fait la rencontre de quelques amis dans une buvette de la rue Craig et a montré des billets de banque qu'il avait dans ses poches. En retournant chez lui par la rue Chenneville, il a été rencontré par deux individus qui lui ont enlevé ce qu'il possédait. Il ne s'en est aperçu qu'au bout d'environ deux heures, lorsqu'il a repris connaissance sur un peron. Morrison a averti la police. Le détective Campeau s'occupe de l'affaire.

ACHETEURS DE MONTRES

Les acheteurs de montres sont invités d'aller voir et examiner les montres que la MAISON SAMUEL BEDARD a fait fabriquer spécialement pour elle ; ces montres sont les plus recommandables du jour, sous tous les rapports, car les mouvements sont tous montés sur pierre et les boîtiers sont faits d'argent fin et d'une beauté ravissante, de sorte que les personnes qui ont besoin de bonnes montres ne devraient pas acheter ailleurs sans avoir examiné cette montre qui a nom "Montre de l'Aigle".

Il y a aussi, à cet établissement, le plus grand assortiment de montres en or, argent et etc., qu'il y a à Québec de toutes autres fabriques étrangères.

Les montres en or pour alliance et bagues de toutes sortes, sont aussi à cette maison en une très grande quantité, depuis \$1.50 à \$300.00 pièce, aussi un très bon assortiment de pendules, lunettes, bijoux, argenteries, chaînes, chaînes, pipes en ébène et bijouteries de tout genre.

Les lunettes "Adamantine" se trouvent aussi en grande quantité c'est le meilleur verre pour conserver la vue. Nous gardons en spécialité les montres, les joues et les bagues, l'acheteur en trouvera toujours pour lui plaire. Nous les vendons en gros comme en détail.

MAISON SAMUEL BEDARD

353, Rue Saint-Paul, Québec. Vis-à-vis le dépôt du Pacifique Canadien. A l'enseigne de l'Aigle.

THE KEY TO HEALTH.

DR. BURDOCK BLOOD BITTERS

Unlocks all the clogged avenues of the Blood, Kidneys and Liver, trying to gradually without weakening the system, all the impurities and foul humors of the secretions; at the same time correcting Acidity of the Stomach, curing Biliousness, Dyspepsia, Headaches, Dizziness, Heartburn, Constipation, Dryness of the Skin, Dropsy, Dimness of Vision, Jaundice, Salt Rheum, Erysipelas, Scrofula, Flattering of the Heart, Nervousness, and General Debility; all these and many other similar Complaints yield to the happy influence of BURDOCK BLOOD BITTERS.

For Sale by all Dealers.

T. WILBURN & CO., Proprietors, Toronto.

LORD ABERDEEN

Prete serment d'office dans la salle du conseil législatif

Le cardinal Taschereau présent

Une seule fois depuis la confédération, Québec avait été le témoin d'une démonstration du genre de celle qui a eu lieu lundi matin. A 11 heures et quart, Son Excellence lord Aberdeen, accompagné de son épouse, lady Aberdeen, est parti de la citadelle dans sa chaise de poste et escorté d'un détachement de hussards de la reine pour se rendre au parlement. En face des bâtiments une foule énorme s'était massée pour être témoin de l'arrivée du gouverneur. La batterie "B" commandée par le major Wilson, stationnée en face de la porte principale et présente les armes. Les distingués personnages firent ensuite leur entrée dans la salle du Conseil législatif qui regorgeait du monde. Parmi les personnalités les plus en vue, on remarquait : le général Montgomery Moore, sur le trône ; les ministres fédéraux, sir John Thompson, sir A. P. Caron, sir C. H. Tupper, en costumes du conseil privé ; les honorables MM. Oulmet, Haggart et Costigan. Ces messieurs entouraient une table en face du trône et près de laquelle le greffier du conseil privé avait pris place. A droite du trône, le lieutenant-gouverneur Chénouard et Mme Chénouard ; à gauche, le cardinal Taschereau, Mgr Marois, le juge Strong de la cour suprême, en face, les ministres provinciaux MM. Taillon, Flynn, Casgrain, Chénouard, Pelletier, Leblanc, le maire de Québec et le public.

Le juge en chef administra alors le serment d'office à lord Aberdeen. Après les félicitations d'usage, le maire Frémont s'avança et lut dans des langues l'adresse suivante :

A Son Excellence le Très Honorable Sir John Campbell Hamilton Gordon, vicomte Formartine, Lord Haddo, Méthrie, Jarvis et Kellie, dans la pairie d'Ecosse, comte d'Aberdeen, dans la pairie du royaume-uni de la Grande-Bretagne, gouverneur-général du Canada, etc., etc.

Qu'il plaise à Votre Excellence, Le maire, les membres du conseil de ville et les citoyens de Québec, sont très heureux de pouvoir être les premiers parmi les sujets de Sa Grâce Votre Majesté, à vous présenter leurs hommages respectueux et à vous souhaiter une cordiale bienvenue au moment de votre arrivée sur le sol canadien.

Votre Excellence a déjà été appelée par Notre Très Gracieuse Souveraine à exercer d'importantes fonctions et nous aimons à nous rappeler la haute distinction avec laquelle vous avez rempli la charge de vice-roi d'Irlande.

Mais nous avons la certitude que vous n'avez pas oublié la population plus loyale et plus dévouée que dans ce grand Dominion qui a déjà été l'objet de votre sollicitude.

Nous avons remarqué, non sans une légitime fierté, tout l'intérêt que Son Excellence Lady Aberdeen a manifesté pour votre pays, où elle a laissé sur son passage des marques de ses œuvres de charité chrétienne et des nobles sentiments philanthropiques qui l'ont rendue si chère à nos lieux.

La population de cette vieille cité, composée d'éléments divers, n'en est pas moins unanime dans ses sentiments d'attachement et de loyauté à Sa Très Gracieuse Majesté ainsi qu'à la personne et à la famille de l'homme d'état distingué qui est chargé de veiller à la prospérité nationale et à la sauvegarde des intérêts de cette importante partie de l'empire.

La grande expérience administrative de Votre Excellence et les profondes connaissances en droit constitutionnel qui l'ont fait choisir par Sa Majesté pour présider à nos destinées, nous inspirent la confiance que votre administration sera l'une des plus agréables et des plus fructueuses.

C'est sous l'inspiration de ce sentiment de confiance que le maire et le conseil de ville de la cité de Québec vous offrent la plus cordiale bienvenue, avec l'expression de leur profond respect et de leur vif attachement.

J. FRÉMONT, maire.

H. J. B. CHOUINARD, Greffier de la cité.

Le nouveau gouverneur-général répondit d'abord en anglais, puis en français comme suit :

M. le maire et messieurs, Vous nous avez parlé avec un juste orgueil de Québec et de la célébration de cette fête. C'est une cité bien renommée de puis le jour où Jacques Cartier a remonté pour la première fois votre fleuve superbe. Cette cité a été le digne centre autour duquel ont eu lieu des scènes si remarquables et elle est liée indissolublement à l'histoire de ce pays. Vous, messieurs, vous êtes descendants de ces pionniers héroïques, les premiers colons du Canada ; vous êtes aussi les héritiers directs de ces traditions si pleines d'inspirations qui nous restent, de ces hommes hardis et résolus. Mes salutations, mes vœux pour vous ne peuvent prendre aucune forme meilleure que l'expression de notre vif désir que Québec, qui a joué un rôle si distingué dans l'histoire ancienne du Canada, gagne toujours une nouvelle gloire pour la part qu'elle prendra dans la carrière future de ce pays. Et comment peut-il en être autrement si Québec appuie avec énergie et intelligence le développement de ce grand pays.

Sans union il n'y a pas de force ; mais sans une coopération sympathique ou même sans quelque abnégation de soi et sans quelques concessions mutuelles on ne peut pas arriver à une vraie union. Mais par le développement de ces qualités par toutes les parties du Dominion, les liens de la nation et de la patrie se fortifient pour le bonheur et l'avancement des provinces et du pays tout entier.

UN FAMEUX VOLEUR

Tombe aux mains de la police

Après environ un mois de recherches et de travail ardu, les détectives Campeau et McMahon ont mené à bonne fin une cause des plus difficiles. Il y a un mois, une dépêche d'Ottawa demandait l'arrestation d'un jeune homme du nom de Samuel W. Betts "alias" John Lester, soupçonné d'être l'auteur de plusieurs vols avec effraction commis dans la capitale.

Le produit de ces vols se montait au delà de \$1,000. Le voleur ne prenait que des montres d'or et d'autres bijoux. Il avait réussi à déjouer les efforts de nos meilleurs limiers, lorsque vendredi matin, les officiers de police le rencontrèrent et le suivirent jusqu'en un petit restaurant de la rue Ste-Catherine, où il allait déjeuner. Lors de son arrestation, Betts protesta hautement de son innocence et refusa de donner aucune explication. Un séjour de vingt-quatre heures dans une cellule semble, cependant, lui avoir délié la langue.

Samedi après-midi le prisonnier a fait demander le détective McMahon, et s'est décidé à entrer dans la voie des aveux. Ni Campeau, ni McMahon ne croyaient avoir fait une capture aussi importante. Betts plaide coupable d'être l'auteur des nombreux vols avec effraction commis depuis quelques semaines dans la banlieue, notamment chez M. Barlow, à Valois, le 30 août dernier. A cette occasion une magnifique bague et une épingle à cheveux avaient disparu. Un monsieur Craine, de la Pointe-Claire, a perdu une montre d'or, une chaîne et deux épingletoirs. Une foule d'autres maisons ont été pillées de la même façon.

Betts dit qu'il opérât avec un autre, mais il refuse de donner le nom de son complice. Il raconte qu'il entra dans une maison le revolver au poing, prêt à tout éventualité. Son dernier vol a été commis dans la nuit de jeudi à vendredi dernier, chez une dame Phillips, à Outremont. Le prisonnier a dit que cette fois-là, il a dû se servir d'un poteau pour grimper jusqu'à l'une des fenêtres du second étage. Se croyant face à face avec un homme il était sur le point de faire feu sur lui, lorsqu'il s'aperçut qu'il voyait sa propre réflexion dans une grande glace sur laquelle donnait une lumière du dehors. Tout le personnel de la maison dormait d'un profond sommeil et il a réussi à s'introduire à pas de loup dans la plupart des chambres et à y enlever une montre d'or, une chaîne et une quantité de bijoux de toute espèce. Sa sortie s'est opérée de la même façon de son entrée, sans que personne en ait eu connaissance.

Betts admet, de plus, avoir commis des vols de la même nature à Toronto où il allait vendre le produit de ses visites nocturnes, après avoir extrait les pierres précieuses et fait fondre le métal en lingots. Il admet de plus avoir vendu plusieurs montres et autres bijoux, provenant de ces vols à Toronto, à Montréal.

Les détectives ont réussi à trouver une certaine partie des effets volés chez plusieurs marchands de bric-à-brac, ainsi que dans les mont-de-piété. Betts a comparu lundi matin devant le magistrat de police Dugas et a été écroué en attendant le résultat de l'enquête qui doit être faite sur son compte. On dit qu'il a déjà purgé une condamnation au pénitencier de Kingston, pour vol avec effraction commis à Ottawa, il y a quelques années.

LES PREMIERS MINISTRES

Chez le lieutenant-gouverneur

Québec, 21.—Le lieutenant-gouverneur, l'honorable M. Chénouard, a offert un lunch au général Montgomery Moore, administrateur du Canada, à Spencer Wood. Sir John Thompson, premier ministre, et ses collègues : Sir A. P. Caron, ministre général des postes, l'honorable J. A. Oulmet, ministre des travaux publics, l'honorable A. R. Angers, ministre de l'agriculture, l'honorable Haggart, ministre des chemins de fer et canaux, l'honorable Patterson, ministre de la milice, l'honorable J. Costigan, secrétaire d'Etat, Sir Charles Hibbert Tupper, y assistaient ainsi que le premier ministre provincial, l'honorable M. Taillon, et l'orateur de l'Assemblée législative, l'honorable M. Leblanc.

UNE SESSION IMPORTANTE

De la Cour Suprême

Ottawa, 21.—La session de la Cour Suprême sera la plus importante qui ait eu lieu depuis l'organisation de la Cour Suprême au Canada. Le montant de l'argent engagé dans les diverses causes inscrites pour l'audition s'élève à près de \$15,000,000. La cause la plus importante et celle qui excitera le plus d'intérêt dans le Canada entier, sera sans aucun doute la cause des écoles de Manitoba.

Filature de coton à Sorel

Ottawa, 21.—Une demande d'incorporation par lettres patentes vient d'être faite par William Hobbs et H. W. Penfold, de Montréal, F. S. Hobbs, Alberta, W. H. Hobbs, de Brooklyn, N. Y., et A. F. Hobbs, de Lowell, Mass., sous le titre de "Lawrence Cotton Company", à responsabilité limitée, ayant Sorel, Québec, pour place d'affaires, et avec un capital souscrit de \$250,000.

Mort d'un journaliste

Nous apprenons avec peine la mort de M. E. Ducond, un des rédacteurs de la "Patrie", lundi matin, dans un âge assez avancé, à sa demeure, 78 rue Cadieux.

UNE STATUE

En l'honneur du vénérable de la Salle

Dimanche après-midi, à l'école Ste-Aune, sur la rue Young, on a installé une statue du vénérable de la Salle, fondateur de la communauté des Frères des Ecoles Chrétiennes, sous la direction desquels se trouve cette école. Un discours de circonstance a été prononcé, après la bénédiction de la statue, par le Père Brancart, curé de l'église Ste-Aune, et le Père Catulle, a invité l'honorable J. J. Curran, solliciteur général, à porter la parole, ce qu'il a fait avec beaucoup d'éloquence. M. Curran a fait l'éloge chaleureux des Frères de la doctrine chrétienne. La statue qui est l'œuvre de M. Carli, a près de dix pieds de hauteur.

Un attentat contre M. Aristide Filiatrault

Une personne, inconnue jusqu'à présent, a fait feu dans une fenêtre de la maison occupée par M. A. Filiatrault, rédacteur de la "Canada Review", 212 rue Craig, dimanche matin, vers 8 heures. M. Filiatrault dit que les fenêtres de son bureau font face sur la rue Perthus, en arrière de la maison, et que son assaillant avait bien pris ses précautions, car il était à son pupitre au lieu d'être au lit, il aurait été frappé. On croit que celui qui a fait le coup s'est trompé et a pris Mme Filiatrault pour son mari. Mme Filiatrault se tenait alors dans le corridor attendant au bureau. La balle lui a passé à quelques pouces de la tête.

Il y a quelques jours M. Filiatrault recevait entre autres lettres de menaces, une missive contenant le passage suivant : "Je connais quelqu'un qui est décidé d'en finir avec vous, de vous brûler la cervelle aussitôt que l'occasion s'en présentera. On entendrait dire l'un de ces bon jours, que la carcasse de Filiatrault a été trouvée à l'incinération d'une borne." Ceci est signé : Un père de famille.

Main arrachée

Vers huit heures, lundi matin, Paul Denis, employé au moulin à cordes de la compagnie "Globe", a eu une main arrachée par une machine pendant qu'il était à son ouvrage. Transporté à l'hôpital Général.

MARIAGE CIVIL

Ils cherchaient un juge de paix

Samedi après-midi, un jeune homme et une jeune fille, tous deux âgés d'une vingtaine d'années et mis élégamment, se sont présentés à l'hôtel de ville et ont demandé à voir le greffier de la cité. Admis en présence de M. L. O. David, le jeune homme lui demanda s'il était juge de paix. Sur la réponse affirmative du greffier, il lui demanda la faveur de le marier avec sa compagne. M. David a expliqué au couple amoureux qu'il était juge de paix, mais que le mariage était ultra vires dans ses attributions. Il l'engagea à aller voir le révérend M. Ducloux qui avait le droit de prononcer le "conjugio". Les deux visiteurs étaient des Américains étrangers aux us et coutumes du Canada.

LE LINIMENT MINARD GUERIT LA GRIPPE.

TRISTE MORT

Un canadien qui fait fausse route

Lawrence, Mass., 21.—La mort d'un canadien-français du nom de Edouard Jean, arrivée ici ces jours-ci, a révélé que cet homme vivait ici avec une femme qu'il faisait passer pour son épouse. Jean arriva ici il y a environ trois mois ; il était malade depuis un certain temps, et quand il fut connu qu'il ne pouvait en revenir, la femme, qui disait que son nom est Rose Durant, raconta qu'elle n'était pas mariée à cet homme dont son époux et ses six enfants demeuraient à Ipswich.

Pendant les derniers jours, la femme Durant disparut en emportant la montre de Jean.

Le fils du défunt dit que le véritable nom de cette femme est Ducharme, et qu'elle demeurait avec son mari dans la maison voisine de celle de Jean à Wickham, Canada. Il y a environ cinq ans la femme Ducharme et Jean désertèrent, et au bout de trois mois, Jean revenait au sein de sa famille.

Plus tard Jean partit pour Ipswich avec sa famille, et il y a quelques mois il déserta une deuxième fois avec la femme Ducharme.

PERE ET FILS

Le fils assomme le père

Lundi soir, toute une scène des plus désagréables s'est déroulée au coin de la rue Fulum et Ste-Catherine. Un père de famille se battait avec son fils et les coups pleuvaient dru comme grêle, avec accompagnement de jurons.

Le fils, plus agile, plus tenace, frappait le père sur la tête avec une telle violence que le malheureux roula comme une masse inerte sur le pavé qu'il tachait de son sang.

A ce moment, la foule qui entourait les combattants était considérable. En voyant un corps inanimé et baignant dans son sang, on manda par téléphone la voiture d'ambulance qui, en arrivant avec sa cloche d'alarme, emporta encore l'horreur de la scène.

Le Dr Lacombe avait déjà donné les premiers soins au blessé, qui fut transporté toutefois atteint de blessures assez graves pour être conduit à l'hôpital Général.

Trois points pratiques

Trois points pratiques : 1. Burdock Blood Bitters guérit la dyspepsie en agissant promptement sur l'estomac et sur le foie ; 2. Burdock Blood Bitters purifie le mauvais sang par ses pouvoirs extraordinaires de purification ; 3. Burdock Blood Bitters guérit la constipation, le mal de tête, les attaques de bile, la soif, en éloignant leurs causes comme cela a été prouvé dans une multitude de cas.

IL N'EST PAS COUPABLE

De la mort de sa mère

Samuel Christie, accusé d'homicide, en causant la mort de sa vieille mère, a été honorablement acquitté en cour d'assises, samedi après-midi. M. Dubreil défendait le prisonnier.

CRIMES EPOUVANTABLES

Commis en Australie

Il y a quelques mois, les journaux australiens étaient pleins du récit de meurtres commis dans les faubourgs de Melbourne sur la personne de nombreux enfants. Cette épidémie criminelle va-t-elle recommencer ? On mande de cette ville que l'on vient de découvrir dans une maison de la banlieue qui avait habité une vieille dame d'aspect vénérable, laquelle recevait chez elle de fréquentes visites de femmes, les cadavres de onze enfants enterrés dans le jardin. Les mandats d'arrêt ont été lancés contre la dame vénérable et contre un individu soupçonné d'être son complice.

Un homme assailli sur la rue St-Paul

Lundi soir vers huit heures, tout un petit drame a été joué sur la rue Saint-Paul, grâce à la faveur des ténébreux.

Un nommé Thomas Campbell, de Kingston, âgé de 26 ans, mouleur de son métier, sortait d'un restaurant, quand il fut assailli par des voyous. En quelques minutes, avant qu'il ait pu appeler au secours, il fut assommé et étendu dans la rue.

Quelques passants, qui survinrent en ce moment, mirent les voyous en fuite. On fit venir la voiture d'ambulance de l'hôpital Notre-Dame, et Campbell fut conduit à cette institution. Quand il revint à lui, il s'aperçut que ses assaillants lui avaient volé la somme de vingt-huit piastres qu'il avait sur lui.

Il porte au front une blessure d'un pouce et demi de long.

Exposition de St-Maurice

L'exposition du comté de St-Maurice aura lieu le 27 septembre courant à St-Barnabé. De grands préparatifs sont faits pour assurer l'entier succès.

LE DOCTEUR Y A PASSE

Gravenhurst, 18 sept.—Il y a un an environ les journaux publièrent le cas étrange de Sam Murray, un serrurier de cet endroit. Il était tombé paralysé, à la suite d'un accident en accablant des chars, et durant deux ans il lui fut impossible de travailler. Plusieurs médecins, parmi eux quelques spécialistes de Toronto, le déclarèrent incurable et son cas sans espoir. La compagnie du Grand-Tronc lui paya sa réclamation entière comme étant, désormais impropre au service, et la fraternité des employés de chemins de fer était sur le point de payer une réclamation de cette nature, lorsque Murray surprit tout le monde en revenant soudainement à la santé. Il fut prouvé alors au-delà de tout doute possible que le rétablissement de Murray était dû aux pilules pour les rognons de Dodd. Il y a quelques jours Murray a fait application pour faire assurer sa vie dans une compagnie d'assurance. Deux médecins viennent de l'examiner, l'un déclara plein de santé et ils ont recommandé à la compagnie d'émettre une police. Tels sont les résultats que procure l'usage des pilules pour les rognons de Dodd.

LES ETUDIANTS EN DROIT

Demandent que la cléricature soit abrégée

Une assemblée des étudiants français et anglais a été tenue mercredi dans les salles de l'Université-Laval, rue Notre-Dame. Il s'agit d'aviser aux moyens de faire adopter la cléricature de trois ans par la législature provinciale. La requête des étudiants est signée par un grand nombre de juges et d'avocats, et tout fait présager que la cléricature de trois ans sera rétablie.

FEMME INCENDIAIRE

On l'accuse d'avoir fait brûler la maison de son mari

On écrit de Sherbrooke que Marguerite McKay, accusée d'incendie criminel et condamnée, après examen, à subir son procès devant un jury, voyant qu'elle aurait à attendre au mois de mars pour passer devant ses pairs, a demandé un procès devant M. Rioux qui l'a fixé à mardi dernier. Elle est accusée d'avoir fait brûler la maison de son mari, Peter Hamel, à Danville.

CADAVRES VOLES

Dans le cimetière de Louiseville

Louiseville, P. Q., 21.—Depuis quelques jours on parle beaucoup d'enlèvements dans le nouveau cimetière. Ceux qui ont des parents qui y dorment de leur dernier sommeil, sont dans une grande perplexité, et ne négagent pas l'expression de leur indignation.

On informe.

Mort subite

M. Antoine Villeneuve, du village d'Yamachiche, est mort subitement mardi matin. M. Villeneuve s'était couché la veille en parfaite santé, après avoir passé chez un ami une soirée des plus agréables. Le matin, quand on alla pour le réveiller, on le trouva mort.

Concours de labour

Il y a eu mercredi, à Brompton, un concours de labour, ouvert aux membres du cercle agricole de Brompton Falls, sur la ferme de M. Zacharie Ponton. Ce concours a été intéressant. Plusieurs amis de l'agriculture y assistaient.

EGOUTS

Il y a beaucoup de villages où il serait facile et peu dispendieux de construire des égouts. Les gens n'y pensent pas ou ne prennent pas la peine de s'en occuper. On ne peut exagérer l'importance d'égouts bien faits pour un village au point de vue de la santé, de la propreté et de l'économie du temps. Je suis prêt à aller examiner les lieux et à prendre des nivellements et autres mesures nécessaires pour faire une estimation du coût. Je répondrai avec plaisir à toute question à ce sujet. Raoul Rinfret, ingénieur-civil et arpenteur-géomètre, Edifice de la New-York Life, Place d'Armes, Montréal.

Nos agents

M. Maxime St-Louis, de Ste-Ursule, comté de Maskinongé, est agent du "CULTIVATEUR" et est autorisé à retirer les sommes dues et à en donner reçu.

M. J.-N. Martel, de Pawtucket, R. I. ex-agent du journal "Le Monde", a accepté l'agence du "CULTIVATEUR". M. Martel est autorisé à retirer les sommes dues et à en donner reçu.

M. LE CURÉ Côté, de St-Valérien, est l'un de nos agronomes les plus enthousiastes et les plus exemplaires. Il est grand partisan de la vache canadienne, et il possède un joli troupeau de cet excellent bétail. Il pratique l'ensilage, et il a semé cette année deux arpents de soleil, qui sont prêts à être confies au silo. Il donnera sans doute le résultat de son expérience, quoique l'ensilage du soleil n'en soit pas à ses débuts.

LE LINIMENT MINARD EST LE MEILLEUR.

PARC SOHMER

CETTE SEMAINE

A 3 heures p.m. et à 8 hrs. p.m.

Les Bland Sisters, de New-York, chansons et danses ; A. O. Duncan, ventriloque ; Quatorze de menestrels, "Ancient City Quartette", chansons nouvelles ; Représentation du professeur Catulle : Naïades dans une fontaine lumineuse ; Mlle Elaine Gryce, soprano, et la bande du parc. Admission : 10 cents.

QUEEN HOTEL

BOUCTOUCHE, Comte de Kent, N. B.

CET HOTEL NOUVEAU ET TRÈS PROPRE EST situé dans un endroit central et possède des salons où l'on se pourrait trouver ailleurs comme rendez-vous pour la saison de l'été. Bain, grande salle pour dîner, petit, promenade en voiture, etc. La voiture de l'hôtel transporte gratis les passagers à la station du chemin de fer de Bouctouche et Moncton.

PRIX MODÉRÉS

Bonnes salles d'échantillon et soutes de louage.

P. H. THERIAULT, PROPRIÉTAIRE.

LE PROCES MERCIER

Il nous reste encore quelques volumes du Procès Mercier. Avis à ceux qui ne l'ont pas encore acheté de nous envoyer leur ordre immédiatement. C'est un ouvrage qui mérite d'être conservé. Prix 25c. Pour le commerce \$2.40 la douzaine.

Adresse : L. J. Tarte et Frère 1586 Rue Notre-Dame, Montréal.

ACHATS D'AUTOMNE !

Ne faites pas vos achats d'automne avant d'avoir constaté par vous-mêmes que vous pouvez économiser la moitié de votre argent.

Nous venons d'acheter, à des conditions extrêmement avantageuses,

2 Fonds de Banqueroute

Celui de J. O. LABELLE, évalué à plus de - - \$35,000

Celui de OUIMET & BRODEUR, évalué à plus de 17,000

Toutes ces marchandises seront détaillées à moitié prix.

Venez juger par vous-mêmes. Vos frais de voyage seront amplement remboursés par l'économie que vous réaliserez sur vos emplettes.

Nous vendons volontiers à crédit aux familles de la campagne qui sont tout à fait solvables, et qui préfèrent ne solder leurs comptes qu'à des époques fixes.

Nous donnons de magnifiques cadeaux à tous ceux qui font leurs achats argent comptant.

UN SEUL PRIX.

DUPUIS FRERES

Coin des rues Ste-Catherine et St-André.

L'art de marcher

On il estropié qu'il existe deux manières de marcher. — Course normale, course en flexion. — Les coureurs de l'Extrem-Orient. — Pousse-pousse de Pondichéry. — Nègres et homme préhistorique. — La marche chez le montagnard. — Pas gymnastique en demi-flexion. — De l'utilité d'apprendre à marcher.

On pense communément qu'il n'existe qu'une seule manière de marcher et de courir, celle que nous pratiquons tous, grands et petits, depuis nos premiers pas. C'est encore là une illusion. La vérité est que l'on peut marcher ou courir tout autrement. Il suffit du reste, de regarder passer certains paysans et surtout les montagnards pour se convaincre qu'ils ne marchent pas tout comme nous. Ils ont une démarche particulière, plus lourde que la nôtre, presque disgracieuse; ils avancent le haut du corps en avant en traînant la jambe comme les soldats épuisés après une longue étape, mais leur pas pesant est plus long, plus sûr, et il est facile de reconnaître que, sans aucun effort apparent, ils gagnent du terrain sur le marcheur ordinaire. Ils courent de même sans se fatiguer, le corps très penché en avant, les jarrets bien fléchis. On dirait qu'ils sont sans cesse en équilibre instable et qu'ils vont tomber sur le nez. Dedans, dans son tableau: A "l'étape" représentant un soldat de 1870 avançant exténué, à bien rendu cette allure caractéristique. L'homme progresse vite ainsi, même très chargé et pendant des heures entières. Cette façon d'avancer se retrouve chez tous les peuples, chez les nègres et les sauvages, chez les coureurs de l'Extrem-Orient, chez les pousse-pousse de Pondichéry, etc. En Belgique, on désigne cette allure sous le nom de caractéristique de "marcher en messageur". M. Manouvrier par exemple, l'homme préhistorique, obligé par son genre de vie de fuir ou de se déplacer rapidement, marchait ainsi. Ses tibias sont étroits, incurvés en lames de sabre, et cette forme ne peut s'appliquer que par l'hypertrophie des muscles qu'utilise ce mode de progression. Tous les marcheurs exténués finissent inconsciemment par adopter cette allure spéciale qui met en mouvement des muscles différents de ceux qui sont utilisés dans la marche normale. Les muscles épuisés trouvent ainsi des remplaçants complaisants. Il existe donc bien au moins deux manières de marcher et de courir.

Il y a une quinzaine d'années, M. le capitaine d'artillerie de Raoul commença des recherches sur la marche humaine. Il s'était préoccupé de savoir si le mode de marcher généralement adopté répondait bien aux besoins de la guerre. Il rêvait de trouver un système qui permit à certaines jeunes troupes d'acquiescer en quelques minutes une résistance et une vitesse inconnues dans les armées européennes. On rencontre bien des sujets jeunes, très robustes, et qui par entraînement, parviennent à fournir des courses rapides; mais c'est évidemment l'exception. En arrivant au but, ils sont exténués, heureux encore lorsque la syncope ne les frappe pas en chemin.

L'essoufflement vient très vite et il y a danger à dépasser certaines limites, variables pour chaque coureur. Le travail effectué par un coureur est énorme. Pendant la course, en effet, les pieds quittent le sol, le centre de gravité s'élève notablement. Le coureur doit soulever son propre poids à plusieurs centimètres et trois ou quatre fois par seconde. Il s'agit de développer de 25 à 30 kilogrammes, les tiers environ du travail d'un cheval-vapeur, alors que d'ordinaire l'homme ne fournit guère que le septième du même travail. C'est une dépense d'énergie qui ne peut durer longtemps. Les poumons épuisés, l'air vient à manquer à la machine humaine et l'asphyxie peut être imminente.

Il est clair que, pour arriver à courir longtemps, il faudrait réduire le travail, et comme c'est le soulèvement anormal du corps au-dessus du sol qui le rend aussi considérable, on pourrait se demander s'il n'y aurait pas moyen de courir sans perdre son point d'appui sur le sol. Courir sans sauter, sans que le pied abandonne la terre ferme, courir en marchant, tel est le principe de la méthode à laquelle de nombreuses expériences ont conduit M. le capitaine de Raoul. Or, cette méthode dérive précisément de la marche ou de la course en demi-flexion des montagnards, des paysans, des nègres etc. M. de Raoul y a été conduit par la force des choses, et le travail nécessaire par cette sorte de marche accélérée descend au moins à la moitié de ce

lui qu'exige la course. Les conséquences pratiques se devinent. Avec un peu d'entraînement par progression insensible, on parvient sans essoufflement à parcourir assez vite de bonnes distances. M. de Raoul dit: "Je puis prendre le premier homme venu de vingt à soixante ans et le faire courir aussi longtemps que ses jambes peuvent le porter sans qu'il sente jamais la moindre gêne dans la respiration."

On trouve des hommes qui, sans préparation et du premier coup, font ainsi dix kilomètres pour leur première course. Dans le système ordinaire, ils n'auraient pu convenablement courir, même pendant un kilomètre.

En quoi brièvement se résume la méthode de M. de Raoul? Tenir le haut du corps droit, la tête haute, bien dégagée des épaules, tendre la poitrine sans effort, les coudes un peu en arrière des hanches. Commencer doucement par petits pas de 35 centimètres, ne levant les pieds que juste ce qu'il faut pour éviter les aspérités du sol, les jarrets fortement ployés, le haut du corps penché en avant le plus possible, de façon à forcer l'homme à courir pour ne pas perdre l'équilibre, poser le pied bien à plat sans bruit et avec la souplesse et l'agilité du chat. En somme, l'homme doit avancer sur ses jarrets en courant après son centre de gravité qui tend à tomber en avant. Dans les exercices d'entraînement, on commence par une cadence lente, le premier kilomètre est parcouru en 10 minutes, le second en 9 m. 30 s.; puis successivement on accroit la vitesse. Après plusieurs semaines, on arrive, à partir du troisième kilomètre, à des vitesses kilométriques de 6 minutes et même 5 m. 45 s.

Cette méthode a été expérimentée dès 1889 à Vannes sur un peloton du 116^e régiment d'infanterie à la satisfaction des généraux de Négrier, Fay et Colonieu. On l'a appliquée dans l'infanterie de marine sur l'ordre de M. Burdeau qui eut l'occasion de voir à Lorient les coureurs du 62^e d'infanterie. Un soldat exercé affecté ses 20 kilomètres en moins de deux heures. Et comme les muscles qui sont entés en jeu ne sont pas ceux de la marche ordinaire, après avoir fait 20 kilomètres d'un seul trait, le soldat peut immédiatement entamer une nouvelle étape au pas de route avec autant d'entrain que s'il sortait de la caserne. Dans ces conditions, le nouveau pas gymnastique s'effectue sans aucun essoufflement. L'homme mûr peut lui-même fournir des traites considérables sans arrêt. On le conçoit facilement, car la dépense d'énergie est très réduite: le corps ne quitte plus le sol, un pied y restant toujours appliqué. M. de Raoul recommande, après un peu d'entraînement, de parcourir le 1^{er} kilomètre en 7 m. 15 s., le 2^e en 6 m. 5, le 3^e en 5 m. 45. A partir du 6^e kilomètre, on peut atteindre la vitesse de 5 m. 30, et il est convenable de ne plus la dépasser pendant le reste de la course.

Il est clair que cette méthode pourrait dans chaque régiment créer des coureurs exceptionnels dont il ne faudrait pas dénigrer les services, même à côté des cyclistes. Mais ce point de vue n'est pas de notre ressort. Dans les "Commentaires de Jules César", traduits par Napoléon, il est fait mention d'une infanterie légère dont César avait vu les Germains se servir avec succès et qu'il organisa lui-même pour sa compagnie d'Afrique. Chaque cavalier avait près de lui son coureur, qui lui était d'un grand secours. Mais tout cela est de l'histoire ancienne et la tactique est bien changée.

Si nous avons insisté sur la marche et la course en demi-flexion, c'est qu'il était bon, à notre époque de sport, d'attirer sur elle l'attention des marcheurs. En alternant les deux genres de locomotion, en laissant reposer un certain nombre de muscles pendant le travail des autres, on pourra facilement doubler la longueur des étapes avec beaucoup moins de fatigue et gagner du temps. Il ne faut pas oublier, malgré la grande vogue de la bicyclette, que la marche est le plus salutaire des exercices et qu'il est à la portée du premier venu. Mais de ce côté aussi il faut s'entraîner, et tout comme pour le reste, apprendre à marcher? — Parfaitement.

Mme J. W. Butler, No. 203 rue Coursol, Sainte-Cunégonde, dit: "J'ai contracté cet hiver une mauvaise toux, et après avoir essayé plusieurs remèdes sans éprouver de soulagement, j'ai enfin été guérie par un petit flacon du merveilleux Sirop de Térébenthine du Dr Lavolette."

LA CANICULE

La canicule en 1893. — Le maximum de chaleur. — Originaire des jours caniculaires. — L'étoile Sirius et le Grand Chien. — Vieux temps et vieux mots. — En l'an 2700 avant J.-C. Le cycle caniculaire des Egyptiens. — La canicule d'hiver.

On peut lire dans tout calendrier: 24 juillet, j. c. et 26 août, f. c. Ce qui signifie que les jours caniculaires commencent le 24 juillet et prennent fin le 26 août. Le calendrier ne se sera pas trompé cette fois. La canicule ne passera pas inaperçue en 1893. Elle a débuté gentiment avec des températures anodines de 27 à 21°; puis tout à coup le thermomètre s'est élevé à 28°, 29°, 30°, et nous avons eu 35° à Paris le mercredi 9 août, puis encore 35° le 17 août et enfin 36° 5 le 18 août. Dans le Midi, on a noté 27° et 28° à la même date et la sécheresse est revenue intense. Chaleurs vraiment caniculaires. Il faut remonter au 8 août 1802, au 18 août 1842 et au 19 juillet 1881 pour avoir des températures équivalentes de 36° et de 37° à Paris. Donc, la canicule a été sérieuse. L'expression "canicule" est très répandue; l'origine est moins connue. La canicule comprend la période des grandes chaleurs de l'année qui survient d'habitude de la fin de juillet au milieu d'août. Quant au mot, il est très ancien et remonte, paraît-il, à 2,782 ans avant J.-C. Il nous a été donné par les Egyptiens. On sait le rôle capital que les Egyptiens faisaient jouer à l'étoile si éclatante de Solh ou Solhès ou Siriad, d'où Sirius, qui se trouve dans la constellation du Grand Chien (Canis). C'est par les levers et les couchers héliaques (1) de Sirius que les astronomes du temps fixaient la période solhaïque dont la durée était de 1,461 ans. L'année civile des Egyptiens était égale à 365 jours, ce qui les obligeait à perdre un quart de jour. Tous les quatre ans, l'année perdait un jour entier. Aussi, après la période solhaïque, tous les 1460 ans, on comptait 1,460 quarts de jour en moins, soit une année. On remettait les choses au point en ajoutant une année nouvelle; les 1,460 années solaires faisaient 1,461 années égyptiennes, et le cycle caniculaire recommençait. En ce temps-là Sirius se levait au coucher du soleil vers juin-juillet. La période de grande chaleur en Egypte et le débordement du Nil survenaient à la même époque. Sirius et la constellation du Chien brillaient au ciel dès la chute du jour. De là la dénomination de jours caniculaires et de canicule. Maintenant, par suite du mouvement de précession de l'Equinoxe, tout est changé et Sirius ne se lève plus qu'en décembre. La canicule des Egyptiens nous vient en plein hiver. Le nom n'en est pas moins resté aujourd'hui comme autrefois à la période estivale de chaleur maximum. Encore est-ce qu'il était bon de faire remarquer que, si les choses n'ont pas changé sur la terre, la vieille expression si connue tombe à faux et n'a plus sa raison d'être. Nous avons toujours chaud, comme chacun peut s'en convaincre, mais la période chaude n'a plus aucun rapport avec l'apparition de Sirius et du Grand Chien. C'est fini pour longtemps. Mais cela reviendra; c'est sans doute pour cela qu'on appelle encore et qu'on appellera toujours la période juillet-août période caniculaire. Après tout, beaucoup de personnes aiment à dire qu'on traverse la canicule. Laissons-leur ce plaisir innocent.

(1) On entend par coucher héliaque d'une étoile le moment où cet astre se couche pendant qu'un autre instant le soleil se lève, et réciproquement.

LES PIQUES

Leur danger et le soin qu'il faut y apporter

Nous ne prenons pas assez garde aux petites blessures faites par des objets piquants, vieilles épingles, épines, clous, etc. Il y a quelques jours, un jeune homme de dix-neuf ans, qui se promenait en pantoufles dans son appartement, ressentit à la plante du pied une vive douleur. Il retira sa pantoufle. Un clou avait traversé la semelle, percé la chaussure et pénétré de quelques millimètres dans la peau. Rien de dangereux comme les clous que l'on laisse un peu partout les tapisseries négligentes, quand ils posent les tapis ou posent les rideaux. On marche sur la pointe, et, comme on va voir, il peut en résulter de graves accidents. Le jeune homme fut pris le soir de fièvre, de spasmes et de contractions violentes. Il avait le tétanos. Trois jours après il était mort. Mourir d'une pique de clou, à dix-neuf ans! La perspective n'a

rien de gai et il faut prendre ses précautions. Le microbe du tétanos est partout qui nous guette: il est sur le sol, sur les planchers, sur la semelle des bottes. S'il pénètre dans un tissu déchiré, nous sommes bien malades.

Tout dernièrement, à l'Académie de Médecine M. le Dr Pean précisait comme il suit les précautions qu'il faut prendre pour se préserver, dans la mesure du possible, du tétanos. Il nous paraît bon de les indiquer. Toutes les fois, dit-il, qu'une personne se fait une blessure, même légère, à la ville ou à la campagne, il faut immédiatement laver la plaie avec un liquide antiseptique quelconque, et la recouvrir, non pas avec un linge perméable, comme on le fait généralement, mais bien avec une substance imperméable telle que le collodion, le dischylon, etc. Il convient de penser avec plus de soin encore au moyen d'antiseptiques, si la plaie est plus sérieuse. Aux médecins, et pour les blessures, on doit recommander de substituer au thermocautère le bistouri pour les débridements et pour régulariser les plaies, pour enlever les corps étrangers, remplacer les ligatures par le pincement des vaisseaux, donner la préférence aux pansements rares, ne sont pas laisser volontairement les plaies ouvertes, enfin isoler la plaie. C'est, résume M. Pean le meilleur moyen d'éviter toutes les maladies infectieuses, érysipèle, infection purulente, tétanos. Il est de fait que, grâce à ces précautions, aucun des élèves de Pean n'a contracté d'infection d'aucune nature. Donc en ce qui concerne le grand public — on ne saurait trop le dire et le redire — il y a lieu de négliger aucune petite blessure et de la recouvrir immédiatement d'un tissu imperméable et imbibé de liquide antiseptique. Autrement, on ne peut jamais savoir ce qui arrivera.

La microbomanie

Une amusante charge de la microbomanie à la mode: fantaisie de Graindorge, de l'Echo de Paris.

LE DOCTEUR. — Et vous ressentez ?

LE MALADE. — Des douleurs vagues... je suis mal à mon aise... je souffre un peu partout.

LE DOCTEUR. — Je vois ce que c'est. Vous avez respiré.

LE MALADE étonné. — Respiré ?

LE DOCTEUR. — Oui, on a découvert dans l'air de la capitale et pas plus tard que ces jours-ci, des milliards de microbes du typhus, du choléra, de la morve, de la fièvre typhoïde, de la rage, de la tuberculose, de la...

LE MALADE, pâle. — Oh !

LE DOCTEUR. — Et ces douleurs vagues dont vous vous plaignez sont dues vraisemblablement à un commencement de typhus, à un peu de rage, à une légère attaque de choléra, à un tantinet de croup et à un début de tuberculose pulmonaire... Il n'en faut souvent pas davantage pour déterminer un malaise général.

LE MALADE. — Je suis perdu... alors ?... Est-ce qu'en me retirant en province ?

LE DOCTEUR. — Il n'y a pas entre l'air de Paris et celui de la province une différence de quatre microbes par centimètre cube et comme il y a beaucoup plus d'air en province, vous n'avez pas davantage à changer. Qu'avez-vous mangé à déjeuner ce matin ?

LE MALADE. — Deux œufs à la coque... une côtelette... une pêche... un morceau de fromage...

LE DOCTEUR. — Bien, "tirant un calepin." Permettez-moi que j'additionne. Vous avez absorbé en moins d'une heure, 8 multiplié par trois cent mille plus deux millions... et... heu ! heu ! en tout... quatorze cent millions...

LE MALADE. — Assez !... Docteur, je vous en supplie, pas de chiffres... Donnez-moi quelque chose ou il n'y ait pas de microbes, voilà tout ce que je vous demande.

LE DOCTEUR, tirant une fiole. — Tenez, voici la seule boisson où il n'y ait pas de microbes, actuellement, quand elle est bien préparée.

LE MALADE. — C'est... ?

LE DOCTEUR. — De l'acide prussique.

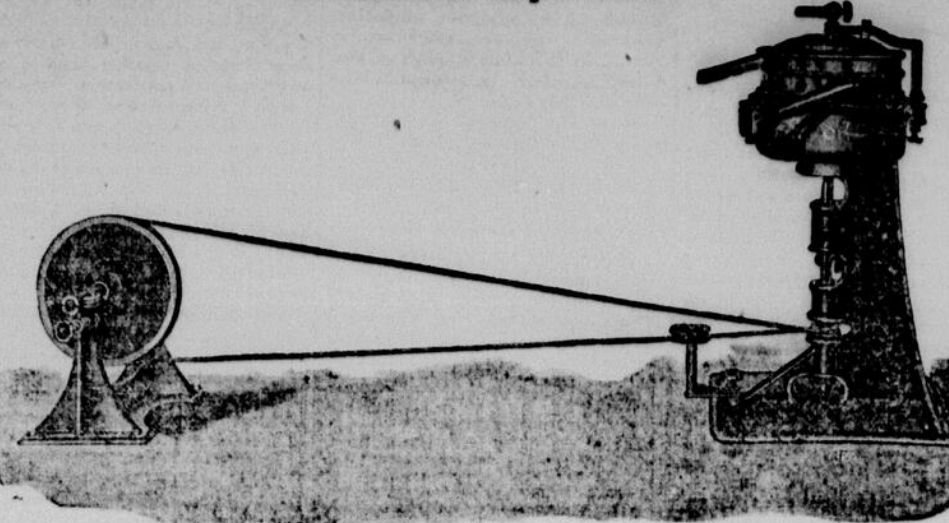
Disparus tous ensemble

Chers Messieurs, — Il y a environ trois mois j'ai été rendu presque fou par le mal de tête. J'ai commencé à prendre du Burdock Blood Bitters. Je n'avais pas fini de prendre la deuxième bouteille que mon mal de tête était complètement disparu. Je le considère comme étant un grand remède.

LETTICE RODES, Londres, Ont.

J. L. O. VIDAL & FILS,

Mecaniciens - importateurs



DE MARCHANDISES DE TOUTES ESPÈCES

Attirent l'attention du public sur les trois colonnes suivantes :

MATERIEL DE BOULANGERIES.	ELECTRICITE	MACHINERIES
CENTRIFUGE A LA MAIN—No 2, Impériale, 300 lbs. CENTRIFUGE A LA MAIN—No 3, Impériale, 600 lbs. IMPERIAL POUR POUVOIR.—Ordinaire, 1500 à 2500 lbs. IMPERIAL TURBINE—1200 à 1400 lbs. No 1, 2500 lbs. No 2, 1500 lbs. De laval de seconde main. Danosées de seconde main. Presseur de beurre "Fargo" Malaxeur. Barate Carter (en chêne). Presseur de Carter, "Rennet". Couleur à beurre Carter. Couleur à Fromage Carter. Lactomètre Babcock de 4 à 50 bouteilles. Le petit détecteur—crémomètre. Moulin à caillou Harris. Presse à fromage et 10 moules. Bassin à fromage de 500 gallons. Bouilloire en acier pour fromagerie. Couteau perpendiculaire et horizontal. Balance Fairbank de 400 livres. Soudure et chaudière. Instruments et tubes à tester. Canistres à presser le lait et dalles. Engins et bouilloires neufs pour beurriers, \$350. Engins et bouilloires de seconde main. Bois de boîtes à fromage, au plus bas prix du marché. Tinnettes pour beurriers \$28.00 le 100. Couteaux à beurre—Thibault.	Dynamo pour lampes à arc. Machines Kay. Dynamo pour lampes incandescentes. Moteurs électriques de toutes capacités. Machines B&W et machines Westons. Lampes Edison, 8 volts à 110 v. l'amp. à 64. Lampes de toutes provenances. Socket à clef ou non. Commutateurs (Switches). Rosettes pour lampes suspendues. Achat-jour. Ammètre et volt-mètre, ohm-mètre. Fils à l'épreuve de l'arc. Fils recouverts de caoutchouc. APPAREILS POUR MAISONS PRIVÉES. Piles Taylor et autres. Lampes de 16 ch. 20 volts. Lampes 8 ch. 8 volts. Séringues à batterie. Touche dépoliarisante. Plaques de zinc amalgamées. Acide sulfurique. Charbons pour vases poreux. Fers électriques à souder, pour plombiers et autres. Cloches électriques. Bouillons d'alarme. Conducteurs parallèles. Batteries médicales. Toutes espèces d'appareils électriques.	Turbine Voileau. Turbine petit-gérant. Turbine Leffel. Turbine Americana. Turbine Humphrey. Engins à détente automatique, Westons. Engins ordinaires. Bouilloires en fer et acier. Moulin à vent. SCIERIE.—Gréments de scies rondes. Planeur et embouteveteur, faiseur moules. Planeur poney. Scie à débiter et godendard. Scie à ruban, etc. Tour à bois, tour à fer. Drilles, radial et autres. Planeur à fer, Shaper et Milling mach. Grément pour stier et fendre le bois de corde. Machines à bois de boîte. Scie à la main, monte-billots. Scies de long et de moulin. Machines à lardiers et à latte. Pompes, tuyaux, soupapes. Drilles torçures, drilles pour forgerons. Tours, scies mus par le pied. Toutes les machineries des charbons et des menuiseries, arbres de couche, supports, courroies, poulies en fer, en bois, fondus ou d'une pièce. ENTREPRISE DE FABRIQUES COMPLETES.

DEMANDEZ NOS CATALOGUES ET NOS PRIX

Durant l'hiver de 1893 nous avons monté plusieurs scies. Demandez les noms.

J. L. O. VIDAL & FILS,

97-99-101, Rue Saint-Paul, Québec.



Le et après lundi, le 17 juin 1903, les trains partent du terminus, rue St-Jean, à Québec, et arrivent comme suit, excepté les dimanches.

DEPART DE QUEBEC

8.30 A. M.—Express direct pour le lac St-Jean tous les jours, arrivant à la jonction Chaudière, à 4.15 p. m., et à Chaudière à 4.30 p. m. (Ce train fait aussi un arrêt à la jonction Chaudière, à 4.15 p. m., et à Chaudière à 4.30 p. m.)

5.30 P. M.—Express local tous les jours pour St-Raymond, y arrivant à 7.00 p. m.

ARRIVEE A QUEBEC

6.00 A. M.—Express direct part de Chaudière tous les jours, excepté le dimanche à 1.00 p. m., et de St-Raymond à 8.30 p. m., tous les jours, (sauf le dimanche à 8.30 p. m., et de St-Raymond à 8.30 p. m.)

8.40 A. M.—Express local part tous les jours de St-Raymond à 7.00 p. m., arrivant à Québec à 8.45 p. m.

8.45 P. M.—Express local part tous les jours de la jonction St-Jean, (cabiné de fer des Rives du Lac) à 1.00 p. m., de la jonction St-Jean à 4.00 p. m., et de la jonction St-Jean à 7.00 p. m., arrivant à Québec à 8.45 p. m.

20 minutes au lac St-Jean pour le lunch.

Chaque passager a droit à un repas direct du lac St-Jean à Québec et vice versa.

Le train à vapeur "Ida" voyageant sur le lac St-Jean, entre la Station et l'Hotel Lake View durant la saison des touristes, en parcourant les deux rives du lac.

Les billets à l'aller et retour sont en vigueur sur le lac St-Jean : Durant la saison des touristes, le voyageur peut aller à Québec, puis au lac St-Jean, puis à Québec, et vice versa, sans payer de supplément.

Le train à vapeur "Ida" voyageant sur le lac St-Jean, entre la Station et l'Hotel Lake View durant la saison des touristes, en parcourant les deux rives du lac.

Les billets à l'aller et retour sont en vigueur sur le lac St-Jean : Durant la saison des touristes, le voyageur peut aller à Québec, puis au lac St-Jean, puis à Québec, et vice versa, sans payer de supplément.

Le train à vapeur "Ida" voyageant sur le lac St-Jean, entre la Station et l'Hotel Lake View durant la saison des touristes, en parcourant les deux rives du lac.

Les billets à l'aller et retour sont en vigueur sur le lac St-Jean : Durant la saison des touristes, le voyageur peut aller à Québec, puis au lac St-Jean, puis à Québec, et vice versa, sans payer de supplément.

Le train à vapeur "Ida" voyageant sur le lac St-Jean, entre la Station et l'Hotel Lake View durant la saison des touristes, en parcourant les deux rives du lac.

Les billets à l'aller et retour sont en vigueur sur le lac St-Jean : Durant la saison des touristes, le voyageur peut aller à Québec, puis au lac St-Jean, puis à Québec, et vice versa, sans payer de supplément.

Le train à vapeur "Ida" voyageant sur le lac St-Jean, entre la Station et l'Hotel Lake View durant la saison des touristes, en parcourant les deux rives du lac.

Les billets à l'aller et retour sont en vigueur sur le lac St-Jean : Durant la saison des touristes, le voyageur peut aller à Québec, puis au lac St-Jean, puis à Québec, et vice versa, sans payer de supplément.

Le train à vapeur "Ida" voyageant sur le lac St-Jean, entre la Station et l'Hotel Lake View durant la saison des touristes, en parcourant les deux rives du lac.

Les billets à l'aller et retour sont en vigueur sur le lac St-Jean : Durant la saison des touristes, le voyageur peut aller à Québec, puis au lac St-Jean, puis à Québec, et vice versa, sans payer de supplément.

Le train à vapeur "Ida" voyageant sur le lac St-Jean, entre la Station et l'Hotel Lake View durant la saison des touristes, en parcourant les deux rives du lac.

Les billets à l'aller et retour sont en vigueur sur le lac St-Jean : Durant la saison des touristes, le voyageur peut aller à Québec, puis au lac St-Jean, puis à Québec, et vice versa, sans payer de supplément.

Le train à vapeur "Ida" voyageant sur le lac St-Jean, entre la Station et l'Hotel Lake View durant la saison des touristes, en parcourant les deux rives du lac.

Les billets à l'aller et retour sont en vigueur sur le lac St-Jean : Durant la saison des touristes, le voyageur peut aller à Québec, puis au lac St-Jean, puis à Québec, et vice versa, sans payer de supplément.

Le train à vapeur "Ida" voyageant sur le lac St-Jean, entre la Station et l'Hotel Lake View durant la saison des touristes, en parcourant les deux rives du lac.

Les billets à l'aller et retour sont en vigueur sur le lac St-Jean : Durant la saison des touristes, le voyageur peut aller à Québec, puis au lac St-Jean, puis à Québec, et vice versa, sans payer de supplément.

Le train à vapeur "Ida" voyageant sur le lac St-Jean, entre la Station et l'Hotel Lake View durant la saison des touristes, en parcourant les deux rives du lac.

Les billets à l'aller et retour sont en vigueur sur le lac St-Jean : Durant la saison des touristes, le voyageur peut aller à Québec, puis au lac St-Jean, puis à Québec, et vice versa, sans payer de supplément.

Le train à vapeur "Ida" voyageant sur le lac St-Jean, entre la Station et l'Hotel Lake View durant la saison des touristes, en parcourant les deux rives du lac.

Les billets à l'aller et retour sont en vigueur sur le lac St-Jean : Durant la saison des touristes, le voyageur peut aller à Québec, puis au lac St-Jean, puis à Québec, et vice versa, sans payer de supplément.

Le train à vapeur "Ida" voyageant sur le lac St-Jean, entre la Station et l'Hotel Lake View durant la saison des touristes, en parcourant les deux rives du lac.

Les billets à l'aller et retour sont en vigueur sur le lac St-Jean : Durant la saison des touristes, le voyageur peut aller à Québec, puis au lac St-Jean, puis à Québec, et vice versa, sans payer de supplément.

Le train à vapeur "Ida" voyageant sur le lac St-Jean, entre la Station et l'Hotel Lake View durant la saison des touristes, en parcourant les deux rives du lac.

Les billets à l'aller et retour sont en vigueur sur le lac St-Jean : Durant la saison des touristes, le voyageur peut aller à Québec, puis au lac St-Jean, puis à Québec, et vice versa, sans payer de supplément.

Le train à vapeur "Ida" voyageant sur le lac St-Jean, entre la Station et l'Hotel Lake View durant la saison des touristes, en parcourant les deux rives du lac.

Les billets à l'aller et retour sont en vigueur sur le lac St-Jean : Durant la saison des touristes, le voyageur peut aller à Québec, puis au lac St-Jean, puis à Québec, et vice versa, sans payer de supplément.

Le train à vapeur "Ida" voyageant sur le lac St-Jean, entre la Station et l'Hotel Lake View durant la saison des touristes, en parcourant les deux rives du lac.

Les billets à l'aller et retour sont en vigueur sur le lac St-Jean : Durant la saison des touristes, le voyageur peut aller à Québec, puis au lac St-Jean, puis à Québec, et vice versa, sans payer de supplément.

Le train à vapeur "Ida" voyageant sur le lac St-Jean, entre la Station et l'Hotel Lake View durant la saison des touristes, en parcourant les deux rives du lac.

Les billets à l'aller et retour sont en vigueur sur le lac St-Jean : Durant la saison des touristes, le voyageur peut aller à Québec, puis au lac St-Jean, puis à Québec, et vice versa, sans payer de supplément.

Le train à vapeur "Ida" voyageant sur le lac St-Jean, entre la Station et l'Hotel Lake View durant la saison des touristes, en parcourant les deux rives du lac.

Les billets à l'aller et retour sont en vigueur sur le lac St-Jean : Durant la saison des touristes, le voyageur peut aller à Québec, puis au lac St-Jean, puis à Québec, et vice versa, sans payer de supplément.

LE PACIFIQUE CANADIEN

Ayant toujours en vue le plus grand confort de ses passagers, le PACIFIQUE CANADIEN vient de faire construire un nombre de chaudières d'acier.

CHARS TOURISTES

dans lesquels les voyageurs de seconde classe peuvent à l'aise jouir de tous les avantages et les confort qu'offrent la maison et les soins d'une véritable maison de famille.

Ces chars, en effet, sont très spacieux et artistiquement décorés en bois naturel de couleur claire, les sièges qui sont grands et mollement bourrés, sont rembourrés de cuir et sont confortables en été et confortables pour la nuit, y compris les lingeries, couvertures, etc., etc., le tout sous les soins d'un service de chambre et de cuisine. Ces chars circuleront à l'avenir sur les parcours suivants aux jours mentionnés.

Montreal à Boston—Départ de la gare Windsor à 8.30 p. m., toutes les semaines.

Montreal à Chicago—Départ de la gare Windsor à 8.30 p. m., toutes les semaines.

Montreal à St-Paul—Départ de la gare Windsor à 8.30 p. m., toutes les semaines.

Montreal à Vancouver et Seattle—Départ de la gare Windsor à 8.30 p. m., toutes les semaines.

Ces chars font trajet directement sans aucun changement en route.

CHARS COLONS

En outre des chars Touristes, des chars Colons, construits sur le plan des chars Touristes, dans lesquels les lits sont confortables, circulent sur les trains de nuit entre Montreal et Toronto, ainsi que sur les trains de nuit, Winnipeg et Vancouver.

BUREAUX DES BILLETS

266 RUE SAINT-JACQUES

Et aux gares d'Halifax et Windsor

Chemin de Fer Québec, Montmorency et Charlevoix

FEUILLETON DU CULTIVATEUR

30

PAILLASSE

ROMAN INÉDIT

PAR

ADOLPHE D'ENNERY

QUATRIÈME PARTIE.

(Suite.)

—Grâce à Dieu, fit-il, vous voilà hors d'affaires. Mon grand oncle m'avait expressément recommandé de veiller à ce que vous ne manquiez de rien ; mes ordres, je pense, ont été ponctuellement exécutés.

—J'ai été traité le mieux du monde, répondit Lavarenes ; je vous suis reconnaissant ainsi qu'au baron.

—Vous n'avez plus besoin de mes services ?

—Je ne crois pas... c'est-à-dire... Demain, en arrivant à Paris, où je dois toucher une somme importante, je me trouverai un peu à court d'argent. Pourriez-vous m'avancer quelques louis ?

Hercule tira sa bourse.

—Voilà dix louis, c'est tout ce que j'ai sur moi. Est-ce suffisant ?

—Grandement. Quand voulez-vous que je vous rende cela ?

—A notre prochaine rencontre, si vous voulez ; ne vous pressez pas, grand-oncle est là pour réparer la breche.

—Vous êtes l'obligeance même... mes vœux pour la prospérité de vos amours et mes hommages à la charmante Flora... Dieu vous garde !

—Au revoir !

Il se serrèrent la main. Lorsque le vicomte se fut retiré, Baptiste, qui lui avait ouvert la porte, entra sur les talons de son maître. Celui-ci, dont l'agitation fiévreuse était subitement tombée, hochait la tête d'un air consterné.

—Il y a du nouveau, et pas du bon, grommela-t-il sourdement.

—Qui, ça va mal, continua Frochard, la mine piteuse, l'oreille basse.

—Quoi ! tu sais !

—Je sais tout.

—Comment cela ?

—Parbleu ! j'étais dans l'anticambré ; je faisais consciencieusement mon métier de valet ; j'écoutais aux portes.

—Et tu as entendu ?...

—Toute votre conversation avec le vicomte.

—Alors, ça me dispense de te la répéter. Comme tu es associé à mes affaires, je voulais te mettre au courant de la situation.

—J'y suis.

—Et qu'est-ce que tu penses de ça ?

—Je pense que ça sent très mauvais.

—C'est aussi mon avis.

—Faut changer d'air.

—Brûlé ! je suis brûlé ! s'écria Lavarenes avec un formidable juron.

—J'en ai peur.

—La mèche est éteinte, on va découvrir que je ne suis pas le chevalier de Rollac, on me filera et de là à découvrir qui je suis, il n'y a que l'épaisseur du doigt.

—On peut dire de l'ongle.

—Que faire ?

—Déguerpis d'abord ; tu aviseras ensuite.

—Cependant.....

—Comme tu voudras ; mais si tu ne suis pas mon conseil tu le regretteras.

Frochard, oubliant sa livrée et son rôle de valet, reprenait le tutoiement égalitaire du bagne. Celui qui s'était habitué à considérer comme son maître, moins en raison d'une hiérarchie conventionnelle que sa supériorité intellectuelle de ses beaux traits de service dans l'armée du crime, perdait beaucoup de son prestige du moment où il lui apparaissait vaincu, désorienté, tergiversant, à la veille peut-être de tomber entre les mains des gendarmes.

Lavarenes reprit, comme se parlant à lui-même :

—Voyons, pesons les chances. Ce M. de Préval ne se sera pas montré si affirmatif et si entêté s'il ne possédait des preuves. Il ne se tiendra pas pour battu et voudra les fournir à Courgemont..... Courgemont ébranlé fera une enquête, il avisera le duc, son ami, de ses soupçons, et le pot aux roses une fois découvert, on n'aura que la peine de me cueillir à l'hôtel de Montbazon. N'allons pas nous y jeter, car ce serait nous jeter dans la gueule du loup..... Mais alors, je baisse pavillon devant Belphegor, je lui cède la place ?

—A cette pensée, une fureur terrible s'empara de lui. Tournoyant autour de sa chambre, comme un fauve en cage, mar-

telant les meubles de ses poings crispés, il vociférait :

—Malheur ! manquer un si beau coup ! Perdre la plus grosse partie de toute ma vie, après avoir eu tant d'atouts en mains, faire naufrage au port ! Quel guignon ! Au moment où j'allais me tirer du pétrin, faire une fin. Et dire que je me suis donné tant de mal depuis des mois, que j'ai dépensé tant d'habileté et de patience, surmonté tant d'obstacles ! Une affaire magnifique et qui marchait si bien ! Encore un petit effort, et ça y était : j'épousais Madeleine, j'avais la fortune, les titres, les honneurs, tout, tout..... Battu et joué par le saltimbanque, quand je le croyais aux cinq cents diables, est-ce possible, Casse-Muséum, hein ? Et je l'ai tenu entre mes doigts..... j'aurais dû l'étrangler, le jeter à l'eau. Oh ! il me le paiera cher, celui-là ! Il me le paieront tous, et si je finis à l'abbaye de Montebregnot, ça m'est égal, je me serai vengé !

Suffoqué, les yeux injectés de sang, l'écume aux lèvres, il se laissa tomber sur un siège, ne pouvant plus prononcer une parole. La rage l'étouffait.

—Allons, dit Frochard de sa voix gouailleuse de pitre, calme-toi, tu vas te casser quelque chose. A quoi ça sert de se faire du mauvais sang comme ça. Et puis, tu crues comme un aveugle qui a perdu son bâton. Si tout le monde ici ne connaît pas tes affaires, ça ne sera pas de ta faute. Et cette prudence du serpent jointe à l'habileté du renard, qu'est-ce que tu en as fait ?

Via c'est que c'est de sortir de son caractère.

—Nous sommes flambés, gémit Lavarenes.

—Parle pour toi, répliqua son compère ; moi, je n'attends pas la rouille, je m'esquivé.

—Tu me lâches ? interrogea le malfaiteur d'un ton de reproche, ou perçais une certaine inquiétude.

—Ça dépend. Fausser compagnie à un vieux camarade dans l'embarras, c'est pas mon genre ; je resterai avec toi à la condition que tu me promettes d'être raisonnable.

La commission, les conseils de ce Casse-Muséum, escarpé de la basse pègre, humilièrent profondément Lavarenes, déjà fort mortifié de son échec. C'était le coup de pied de l'âne au lion. Son premier mouvement fut de ne pas le retenir, et même de l'envoyer promener de verte façon ; mais il redoutait cet homme qui possédait son secret, il avait intérêt à le ménager.

Il demeura silencieux pendant quelques instants, méditant sur la situation. Le sang-froid lui revint peu à peu, et ce fut le plus posément du monde qu'il fit connaître à son acolyte le résultat de ses réflexions.

—J'ai eu tort de m'échauffer, dit-il, la colère n'éclaircit pas les idées, au contraire ! Maintenant que j'envisage froidement les choses, je vois la voie à prendre. L'affaire à laquelle je m'étais attaché est manquée ; c'était trop beau, n'en parlons plus. Je ne suis plus en sécurité dans la peau du chevalier de Rollac, eh bien ! je la quitte, et puisque Belphegor m'en a dépoillé, qu'il la garde, je la lui laisse bien volontiers. Il ne tardera pas à savoir ce que ça lui coûte. Ah ! le coquin, il ne profitera pas longtemps de sa victoire.

—Que comptes-tu donc faire ? questionna Frochard, dont la curiosité s'éveilla.

—Coup double : me venger du saltimbanque et expédier Lavarenes dans l'autre monde.

Lavarenes une fois jugé, condamné et racourci, on ne le cherchera plus, je serais désormais tranquille.

—Une condamnation ?

—Tu m'a compris, gros malin. Ça ne m'a pas réussi de ressusciter le vrai Rollac, je serais peut-être plus heureux en le recommandant à la sollicitude de la justice et de Monsieur de Paris, sous le nom de Lavarenes, le faux Rollac, qui est présentement Belphegor.

—Fameux ! s'écria Frochard dans un élan d'admiration sincère, je savais bien que tu prendrais ta revanche et que tu trouverais quelque chose de pas ordinaire. Décidément, tu es un grand homme.

Il reconnaissait son maître, il s'inclinait de nouveau devant sa supériorité et lui rendait sa confiance.

—Mon plan exécuté, j'aurai les coudees franches et je saurai me tirer d'affaires, conclut l'audacieux gredin.

Et à dessein il ajouta :

—Si tu tiens à reprendre ta liberté.

—Moi ! protesta Frochard, je n'y ai jamais songé ; je te suis trop dévoué et tu auras peut-être encore besoin de mes petits services ; on ne sait pas ce qui peut arriver.

—Ne te crois pas forcé.....

—C'est de bon cœur. Entre amis.

Le soir même, Lavarenes et son complice quittèrent précipitamment Versailles.

X

Lavarenes ne s'était pas trompé. M. de Préval, cet ancien compagnon d'armée du vrai Rollac, qui avait prétendu que le chevalier était mort, ne s'était pas tenu pour battu à la suite du démenti, pourtant si formel, que lui avait donné M. de Courgemont, lors de leur rencontre à Douai, chez le président du tribunal.

Dès le lendemain, ce gentilhomme se présentait au domicile privé du nouveau procureur. Celui-ci ne s'attendait pas à cette visite ; il l'attribua d'abord au désir d'affecter l'impression fauchée que son contradicteur craignait peut-être de lui avoir laissée la veille, en montrant quelque humeur. Il le reçut avec une bienveillance un peu narquoise.

—Eh bien ! mon cher monsieur, fit-il, en souriant, persistez-vous à rayer le chevalier de Rollac de la liste des vivants ?

—Contrairement à son attente, M. de Préval, au lieu de prendre la chose galement, resta grave et guindé.

—Monsieur le procureur, répondit-il, j'aurais vraiment bien mauvais caractère, si je me faisais parce que je suis convaincu d'erreur sous un pareil cas. Je ne pourrais me réjouir d'apprendre que je me suis trompé. Mais, me suis-je trompé ? Toute la question est là.....

Décidément, il est entêté, pensa M. de Courgemont.

Et tout haut :

—Cependant, il me semble que le doute est impossible, quand j'affirme que mon petit-cousin est parfaitement en vie, que je l'ai encore vu ces jours derniers, en chair et en os, comme je vous vois, comme vous avez, je l'espère, l'occasion de la voir vous-même, lorsque sa santé, momentanément compromise, sera rétablie.

—J'aurais mauvaise grâce de douter de votre parole et je ne conteste point votre affirmation, répliqua M. de Préval ; mais si je voyais de mes propres yeux votre petit-cousin, je serais persuadé qu'il est ressuscité, qu'il est sorti de sa tombe, en un mot, que je suis en présence d'un revenant, d'un fantôme !

—Vous saluez !

M. de Courgemont se dit qu'il avait affaire à un toqué.

—Je ne plaisante pas du tout, protesta le visiteur, je parle le plus sérieusement du monde. La question se résume ainsi :

Nous soutenons de bonne foi, vous, que le chevalier de Rollac est vivant, moi qu'il est mort l'un de nous deux se trompe, je soutiens que ce n'est pas moi.

—Ah ! bah ? fit le procureur, de moins en moins assuré sur l'état mental de l'officier.

—Et je me crois en mesure de le prouver, ajouta celui-ci avec force.

Le baron traduisit par un haut-le-corps son étonnement et son incrédulité. Toute fois son intérêt était éveillé.

—Je serais curieux de savoir comment, dit-il.

—Depuis hier, expliqua M. de Préval je me suis minutieusement remémoré les détails circonstanciés de la découverte et de l'inhumation de mon compagnon d'armes. Si vous voulez bien me faire l'honneur de m'écouter, je vais vous les exposer, tels que ma mémoire les a fidèlement retenus.

—Parlez, monsieur, acquiesça le procureur, vous m'intriguez beaucoup.

Le gentilhomme s'affermist sur son siège, toussa pour se débarrasser la voix et fit le récit suivant :

—Je connaissais Rollac de longue date. Nous étions rencontrés et liés en Amérique où nous avions conduits nos goûts aventureux. Nous revîmes ensemble en France, n'ayant ni l'un ni l'autre fait fortune et cherchant l'emploi de notre activité. L'empire était menacé par les puissances alliées, nous ne demandions qu'à servir la cause royale ; mais l'armée de Condé n'existait plus. Afin de combattre l'usurpateur, nous primes du service dans un régiment prussien ou en notre qualité de gentilshommes, nous fûmes admis avec le grade de lieutenant. Nous assistâmes à la bataille de Lutten ; vous savez quelle en fut l'issue. Le lendemain une courte trêve fut accordée aux vaincus pour relever leurs blessés. Ma compagnie et celle à laquelle appartenait le chevalier avaient été désignées pour accomplir cette besogne. En explorant le champ de bataille, nous étions arrivés au bord de l'Elster : la rivière char-

riait les cadavres. Tout à coup, nos soldats en aperçurent un qui était accroché aux roseaux ; c'était celui d'un officier. Ils s'approchèrent et le hissèrent sur la berge escarpée. Les hommes de la compagnie de Rollac reconnaissent leur lieutenant, dont la disparition avait été constatée à l'appel ; moi-même et les autres officiers, ses camarades, nous le reconnaissons également..... Il était mort, bien mort, frappé de plusieurs blessures, et celles-ci, n'eussent-elles pas été mortelles, eût péri noyé. On creusa rapidement une fosse et on l'y enterra. Voilà un premier fait indéniable.

—Mais, objecta M. de Courgemont, il peut y avoir erreur de personne : une ressemblance.....

—Le visage n'était presque pas altéré, répliqua M. de Préval.

M. de Courgemont était confondu ; M. de Préval ne lui donna pas le temps de la réflexion et dit :

—Dans ces conditions, est-il possible de mettre en doute les témoignages concordants d'une centaine d'hommes, de plusieurs officiers, mon propre témoignage à moi, l'ami intime du défunt ?.....

—Le mort avait-il des papiers sur lui ? demanda M. de Courgemont.

—Ses poches étaient vides.

—Ah ! vous voyez bien !..... Aucune marque certaine d'identité.....

—Permettez... je n'ai pas fini..... J'arrive à un second fait, dont vous appréciez l'importance. Les poches du mort étaient vides, ai-je dit ; il avait été probablement dépouillé de son portefeuille et de sa bourse, et nous verrons tout à l'heure quelle induction il convient de tirer de la soustraction de ces objets ; mais une cachette menagée sous la doublure de l'habit avait échappé aux investigations du voleur présumé, qui avait dû accomplir son méfait précipitamment pendant la nuit. Cette cachette, je la connaissais, moi. Elle contenait, dans un médaillon d'argent ciselé, une miniature, le portrait d'une jeune femme à laquelle le chevalier avait voué une vive affection ; au revers, cette inscription était gravée : "A mon bien-aimé, Gontran de Rollac." Mon camarade (nous n'avions pas de secrets l'un pour l'autre) m'avait montré ce souvenir. Il m'avait dit plusieurs fois, il m'avait répété le matin même de la bataille, comme mu par un funèbre pressentiment : "Si je passe l'arme à gauche, je te prie, autant que faire se pourra, de prendre ce portrait et de le rendre à celle qui me l'a donné."

Avant qu'on mît mon malheureux ami en terre, pour obéir à ses dernières volontés, je coupai, de mon épée, l'étoffe de son habit et j'y pris le bijou qui se trouvait dissimulé. Je n'ai pu encore accomplir le vœu du défunt, n'ayant pas réussi à rejoindre la personne qu'il affectait ; en attendant, je conserve précieusement l'objet, le voici !

Et M. de Préval, d'un air triomphant, présenta au baron le médaillon enroulé dans un étui en maroquin, orné de chiffres et des armes du chevalier.

—Plus de cent témoins attesteraient au besoin ce que j'avance, ajouta-t-il. Devant cette concordance des faits, devant cette pièce à conviction, estimez-vous toujours que l'identité de l'officier tué et enterré à Lutten est insuffisamment établie ?

M. de Courgemont examinait attentivement l'inscription gravée au revers de la miniature. Très ébranlé, très perplexe, il n'osait plus railler son interlocuteur.

—Ah ! D'où vous vient cette supposition ? interrogea le magistrat de plus en plus troublé.

—De constatations que j'ai faites avant de rendre les derniers devoirs à la dépouille mortelle de mon ami. Il fut trouvé, je vous le répète, les poches vides et retournées ; il avait donc été dépouillé de sa bourse et du portefeuille contenant ses papiers. En outre, et j'appelle votre attention sur ce détail, il avait été frappé par une main criminelle.

—A quoi avez-vous pu le reconnaître ?

—Je voulais me rendre compte de ses blessures. Il avait eu la jambe fracassée par un projectile ; mais il avait été en outre frappé mortellement, dans la région du cœur, d'un coup d'une arme blanche qui, à bien examiner l'aspect de la plaie, devait être plutôt un couteau qu'un sabre ou une baïonnette. De plus, ce coup, il ne l'avait pas reçu dans le combat ; il lui avait été sans doute porté quand il était déjà tombé, car son habit, déboutonné pour le fouiller, n'avait point été transpercé.

tion du problème qui se pose en ce moment est facilitée par les données absolument exactes et incontestables que je viens de vous fournir. Nous possédons l'un des deux principaux éléments, il s'agit maintenant de déterminer l'autre.

—Il est de toute évidence, déclara le procureur, que si le personnage auquel vous avez rendu les derniers devoirs est réellement le chevalier Gontran de Rollac, mon petit-cousin, le personnage que jusqu'à présent j'ai considéré comme tel est un imposteur.

—Assurément ; c'est à cette conclusion qu'il faut nécessairement aboutir.

—Mais j'ai de la peine à admettre..... Comment aurais-je pu m'y tromper ?

—Si surprenante que puisse être votre erreur, il est plus facile de l'admettre que de nier des faits évidents. Voulez-vous me permettre de vous adresser une question ?

—Parlez sans ambages.

—Lorsque celui que vous appelez le chevalier de Rollac s'est présenté à vous après la campagne de 1813, combien étiez-vous restés sans le voir ?

—Je ne l'avais pas vu depuis son enfance.

—Ah ! ce point est d'une importance capitale. Votre erreur s'explique de la façon la plus naturelle, nous tenons la clef du mystère : vous n'étiez pas en mesure de reconnaître votre petit-cousin, vous vous étiez égarés aux affirmations de ce prétendu parent.

—J'avoue qu'il tomba des nues sans crier gare ! L'an passé, le jour de la Saint-Louis, je résidais alors à Courgemont dans mon ancienne propriété où je m'étais établi au retour de l'émigration. Son arrivée ne me laissa pas de me surprendre ; mais je lui trouvai dès l'abord un air de ressemblance avec feu son père, que j'avais très bien connu jadis.

—Ressemblance fortuite ou pure illusion !

—Il me donna sur notre famille quelques renseignements exacts.

—Qu'il s'était procuré ou que vous lui fournissiez vous-même sans y prendre garde en le questionnant. Il usa probablement avec vous du procédé des somnambules et tireuses de cartes qu'ils vous font dire adroitement ce qu'elles ont besoin de savoir et vous le confirment ensuite.....

M. de Courgemont se recueillit un instant, comme pour rassembler ses souvenirs.

—Eh ! fit-il, attendez. Je me rappelle, en effet, certaines incohérences, certaines réticences, mais je ne m'y arrêtais pas sur le moment. Ce qui me frappa le plus et choqua beaucoup la douairière, ma sœur, ce furent les façons peu aristocratiques, le langage vulgaire du chevalier. J'attribuai ces travers à sa vie de voyages et d'aventures, à son séjour en Amérique. Puis, étant resté orphelin tout jeune, son éducation première avait été négligée.....

—Bien ! très bien ! interrompit vivement M. de Préval : ce portrait suffirait à lui seul à dénoncer l'imposture. Malgré sa vie aventureuse, malgré son séjour en Amérique et dans les camps, mon ami, Gontran, nature délicate autant qu'énergique, avait su garder les manières distinguées d'un parfait gentilhomme.

—Alors, j'aurais été victime d'un mystificateur ? s'écria le baron, estomaqué.

—Cela me paraît démontré surabondamment, affirma M. de Préval. Et, ajouta-t-il, je crains que ce mystificateur ne soit, par surcroît, un aventurier de la pire espèce.

—Ah ! D'où vous vient cette supposition ? interrogea le magistrat de plus en plus troublé.

—De constatations que j'ai faites avant de rendre les derniers devoirs à la dépouille mortelle de mon ami. Il fut trouvé, je vous le répète, les poches vides et retournées ; il avait donc été dépouillé de sa bourse et du portefeuille contenant ses papiers. En outre, et j'appelle votre attention sur ce détail, il avait été frappé par une main criminelle.

—A quoi avez-vous pu le reconnaître ?

—Je voulais me rendre compte de ses blessures. Il avait eu la jambe fracassée par un projectile ; mais il avait été en outre frappé mortellement, dans la région du cœur, d'un coup d'une arme blanche qui, à bien examiner l'aspect de la plaie, devait être plutôt un couteau qu'un sabre ou une baïonnette. De plus, ce coup, il ne l'avait pas reçu dans le combat ; il lui avait été sans doute porté quand il était déjà tombé, car son habit, déboutonné pour le fouiller, n'avait point été transpercé.

—N'est-il pas vraisemblable que, à la nuit, le blessé fut achevé par un de ces dresseurs de cadavres qui s'abattent sur les champs de bataille comme des corbeaux. Après avoir tué et dépouillé sa victime, le bandit, probablement, la précipita dans l'Elster, espérant que la rivière ne rendrait jamais sa proie. On ne la rendrait que méconnaissable parmi des tas d'autres cadavres ; ensuite, muni des papiers du mort, sachant, par la correspondance de Rollac, que celui-ci était resté longtemps éloigné de son pays, il avait cru pouvoir impunément rentrer en France sous le nom du chevalier, afin de se créer une situation dans le monde et de tenter fortune sous cette nouvelle incarnation. Bref, conclut l'ex-officier, il y a dix à parier contre un que le voleur meurtrier de votre petit cousin et celui qui a usurpé son nom et son titre sont un seul et même individu.

—Un imposteur ! un assassin peut-être ! articula d'une voix étranglée M. de Courgemont, effaré.

—Oui, acheva M. de Préval, tout cela, ça me semble, se dégage très clairement des faits corrélatifs. Mes révélations précises sur un point, mes présomptions motivées d'autre part au sujet d'une personne que vous considérez jusqu'à présent comme votre parent, vous causent, je le conçois, une désagréable surprise. Veuillez m'en excuser ; mais je n'ai agi que dans l'intérêt de la vérité et de la justice. Il importe que l'homme coupable d'un crime doublement odieux soit puni, qu'un ignoble aventurier ne puisse continuer à usurper un nom estimé ; il importe à l'honneur même de votre famille qu'elle soit débarrassée de cet intrus. Si, après mes explications, vous conservez encore quelques doutes, qu'on me confronte avec le prétendu Rollac ! Quelle que soit son audace, j'aurai vite fait de le confondre !

Le procureur était concerné ; mais il ne pouvait s'empêcher d'admirer la lucidité parfaite, la logique implacable avec lesquelles M. de Préval avait dressé son acte d'accusation.

—Il est regrettable, monsieur, que vous ne soyez pas des nôtres, dit-il, vous feriez un excellent juge d'instruction. Vous n'avez presque convaincu, et je ne puis vous savoir mauvais gré de vos révélations, quelques pénibles qu'elles soient, je vous en remercie, au contraire. L'affaire est grave, très grave. Vous comprendrez toutefois, qu'en raison de sa gravité même je prenne le temps de la réflexion et je cherche à m'éclaircir davantage avant d'agir.

—C'est votre droit, monsieur le procureur, répondit l'ex-officier en s'inclinant. Je ne suis pas inquiet du résultat de vos investigations personnelles.

—En attendant, je vous prie de vouloir bien garder le secret jusqu'à nouvel ordre.

—N'ayez crainte, monsieur le procureur, la discrétion s'impose, ne serait-ce que pour ne pas risquer de donner l'éveil à notre homme.

Cette judicieuse réflexion fit regretter à M. de Courgemont l'imprudence qu'il avait commise en narrant à Hercule l'incident de sa première entrevue avec M. de Préval et en l'engageant à raconter au petit-cousin, pour l'amuser, ce qu'il n'avait d'abord considéré que comme une plaisante méprise.

Le visiteur parti, M. de Courgemont, abasourdi resta plongé dans une profonde méditation. En vain essayait-il d'opposer des objections aux affirmations. Ces objections se brisaient contre l'évidence.

Des détails, d'abord négligés, lui revenaient en foule à la mémoire au sujet du personnage équivoque qui s'était donné pour le chevalier de Rollac : il le voyait maintenant sous son véritable aspect, il se souvenait de ses allures suspectes en maintes circonstances.

—Un imposteur ! un bandit ! un criminel, s'exclama en se levant et en apercevant son cabinet, le magistrat, en proie à une agitation ou à une sorte de terreur se mêlait à son indignation. Est-ce possible ? Cet intrigant m'a trompé, il s'est servi de mon crédit ! Me voilà couvert de ridicule, compromis ! Et le duc qui me mande qu'il a installé le chevalier chez lui ! L'apprenti, malgré sa rusticité, il le dote ! lui a accordé la main de Madeleine, celle-ci le goûte fort et l'on n'attend que l'annulation du mariage avec Belphegor pour célébrer leurs fiançailles. Dans son enthousiasme, mon ami Monthazon court la poste d'un train ! Il n'est que temps d'enrayer, morbleu !

Et M. de Courgemont, se rasseyant à son bureau, écrivit aussi rapidement que le lui per-

mettait son émotion la lettre suivante :

" Mon cher duc,

" Tous les adjectifs de Mme de Sévigné ne suffiraient pas à exprimer la surprise que me causent et que vont vous causer les révélations que vient de me faire, au sujet du chevalier de Rollac, un de ses amis et anciens compagnons d'armes, rencontré ici par hasard. Le chevalier aurait été tué à Lutten ; l'homme qui s'est présenté à nous sous son nom l'aurait usurpé. Celui que j'ai pris pour mon petit-cousin, que vous avez accueilli comme un fils et que vous voulez combler de vos bienfaits, ne serait qu'un audacieux aventurier. Je ne puis en ce moment entrer dans de longues explications, vu l'urgence nécessaire de vous prévenir en toute hâte ; sachez seulement que les preuves fournies par M. de Préval, qui me paraît être digne de foi, méritent d'être prises en très sérieuse considération. S'il dit vrai, nous serions victimes d'une affreuse mystification. Ce second mariage de notre petite-fille serait peut-être pire que celui dont vous demandez l'annulation.

" Quant à moi, je vais procéder sans délai à une minutieuse enquête, contrôler soigneusement les allégations de M. de Préval, préparer une confrontation. Pendant ce temps-là, vous vous renseignerez de votre côté et vous surveillerez étroitement notre homme sans lui montrer votre méfiance ; nous le tenons, ne le laissons pas échapper. S'il est coupable, il faut pouvoir lui infliger un châtiment exemplaire.

" Ah ! mon cher ami, quelle affaire ! j'en suis malade....."

Le procureur était, en effet, tout bouleversé, et faisait piteusement mine.

